

MUNICIPALITÉ + FAMILLE

le « penser et agir famille / aîné » du Carrefour action municipale et famille

 CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

16.1
hiver 2019



DOSSIER URBANISME MUNICIPAL

ALLIANCE ARIANE:

vers une politique nationale d'aménagement du territoire pour de meilleures collectivités

JOUONS AVEC LA VILLE D'HIVER:

pour une ludification et une nordification de nos milieux de vie

LA COLLABORATION:

un ingrédient essentiel pour diminuer l'isolement social des aînés



Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement, à la mise en œuvre et au suivi de politiques ou de démarches sectorielles.

Contactez-nous:

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

ÉDITEUR

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

TÉLÉPHONE: (450) 466-9777

TÉLÉCOPIE: (450) 466-6838

COURRIEL

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

COORDINATION DE LA RÉDACTION ET DE LA PRODUCTION

L'équipe du CAMF

COLLABORATEURS

Doreen Assaad, Maryse Bédard-Allaire, Andrée-Anne Coll, Sophie Colletette, Yves Cyr, Chantal Deschamps, Bernard Duchesne, Noeimy Dulude, Martin Dampousse, Annie Frappier, Sylvain Hénault, Patrick Lachapelle, Alexandre Lamarre, Michel Lamontagne, Jean-Pierre Lamoureux, Annie Lapierre, Isabelle Lizée, Samuel Pagé-Plouffe, Jeanne Robin, Nathalie Roussel, Paul Thibault, André Tourigny, Isabel Wiebe

CORRECTION + CONCEPTION GRAPHIQUE

Fusion Communications & Design

IMPRESSION

Imprimeries Transcontinental inc.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec,

Bibliothèque nationale du Canada

1^{er} trimestre 2019

ISSN 1708-9824 (imprimé)

ISSN 1708-9832 (en ligne)

Dans ce numéro

3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

À la prochaine!

Je me présente

4 DOSSIER URBANISME MUNICIPAL

Alliance ARIANE: vers une politique nationale d'aménagement du territoire pour de meilleures collectivités

Jouons avec la ville d'hiver pour une ludification et une nordification de nos milieux de vie

Des municipalités conçues pour les enfants

Pour que vieillissement rime avec aménagement: une démarche urbanistique pour aménager des milieux de vie favorables à un vieillissement actif

Planifier l'accessibilité: un enjeu urbanistique

La politique de l'habitation de Saint-Bruno-de-Montarville

16 MOT DE LA DIRECTION

Et le lauréat est...

17 ENFANTS

La Grande semaine des tout-petits—Les municipalités peuvent en faire plus pour le développement des tout-petits

22 SAINES HABITUDES DE VIE

Planifier la santé à l'échelle municipale

24 AÎNÉS

La collaboration: un ingrédient essentiel pour diminuer l'isolement social des aînés

26 NOUVELLES PFM/MADA

28 BILLET DU FORMATEUR

Des pionniers remarquables

30 PORTRAIT D'UN MEMBRE

Repentigny



Martin Damphousse,
président sortant, CAMF
et maire de Varennes

À la prochaine!

Après presque quatre ans à la présidence du Carrefour action municipale et famille (CAMF), qui représente plus de 500 municipalités et MRC partout à travers le Québec, je tire ma révérence. Toutefois, je reste un fervent ambassadeur de la mission pour laquelle j'ai un profond attachement. Sincèrement, les élus municipaux des municipalités et MRC de toutes tailles, pour qui la qualité de vie est une préoccupation, trouvent en cette organisation une ressource experte et branchée sur les enjeux sociaux et municipaux. Plusieurs services sont offerts par une équipe professionnelle et dévouée.

Au cours de ces quatre années, mes collègues du conseil d'administration et moi avons atteint plusieurs objectifs. L'adoption d'une troisième planification stratégique fut une opération déterminante pour l'avenir du CAMF. Nous sommes allés à la rencontre de plus de 400 nouveaux élu(e)s responsables des questions famille et aînés lors de 16 rencontres à travers la province. Le trentième anniversaire de fondation du CAMF fut un événement également marquant dans mon mandat, alors que nous avons été reçus par la Ville de Montréal, hôtesse de la toute première édition du colloque. J'ai aussi parcouru plusieurs kilomètres pour reconnaître l'engagement de mes consœurs et confrères par l'accréditation *Municipalité amie des enfants*.

Tout au long de ma présence au CAMF, j'ai eu le privilège de côtoyer des acteurs extrêmement dynamiques et engagés, et ce, à tous les maillons de l'écosystème québécois de l'action municipale en matière de qualité de vie, dont des individus nourrissant de très grandes ambitions pour le Québec. J'ai été honoré de servir les membres pendant ces années. Je suis convaincu que la planification stratégique amorcée il y a maintenant deux ans répond aux enjeux à venir.

Réunis en conseil d'administration le 8 décembre dernier, les administrateurs ont élu une nouvelle présidente. Madame Doreen Assaad, mairesse de Brossard, a accepté avec un enthousiasme et un désir profond de faire rayonner plus que jamais l'action municipale en faveur des citoyens de tous les âges.

Je suis très heureux de passer le flambeau, en toute quiétude, à une personne qui mènera cette organisation vers des sommets plus hauts que jamais!

Je tiens à remercier les administrateurs avec qui j'ai eu le privilège de travailler ardemment. Je souhaite tout le succès possible à Madame Assaad dans les défis et les projets qui l'attendent, tout en sachant qu'elle peut compter sur des collègues hors pair et investis, une équipe de professionnels et des formateurs-accompagnateurs expérimentés présents partout sur le terrain. Je suis fier d'avoir présidé et d'avoir contribué à faire grandir cette organisation qui est un chef de file dans les enjeux sociaux que rencontrent nos communautés. Je quitte mes fonctions grandement confiant en l'avenir du CAMF.



Doreen Assaad,
présidente, CAMF
et mairesse de Brossard

Je me présente

J'ai l'honneur et le privilège de présider le conseil d'administration du CAMF. J'ai de grands souliers à chauffer, succédant au charismatique maire de Varennes, Martin Damphousse, qui a su piloter, conjointement avec l'équipe en place, les transitions et mener à terme de multiples dossiers.

J'aborde ma présidence dans un esprit de croissance et de transformation : repositionnement et nouveaux services sont en cogitation actuellement pour accroître la capacité d'agir des municipalités et des MRC dans le développement de communautés favorables à tous les citoyens. Le CAMF constitue depuis plus de 30 ans une ressource d'accompagnement stratégique importante. J'ai la chance de collaborer avec une formidable équipe en qui j'ai la plus grande confiance pour remplir notre mission d'offrir des services et de créer des événements destinés à vous accompagner dans la prise de décision pour le *penser et agir famille/aîné* dans vos municipalités.

Je suis honorée de cette nomination et heureuse de travailler avec les membres du conseil, de l'équipe de professionnels et aux côtés de la directrice générale Isabelle Lizée pour participer au succès du CAMF.

J'aborde ce mandat avec un optimisme et un enthousiasme que j'espère contagieux. Vous êtes la raison d'être du CAMF. Votre participation aux différentes activités et votre implication envers les familles et les aînés sont un gage de succès et de pérennité. Démontrez votre appartenance à ce réseau des plus diversifiés et stimulant, une organisation crédible et dynamique qui grandit du succès de chacun de ses membres.



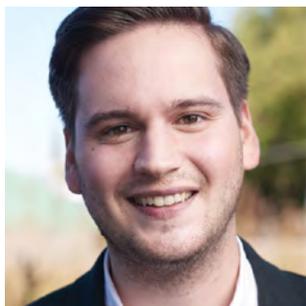
ALLIANCE ARIANE:

VERS UNE POLITIQUE NATIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR DE MEILLEURES COLLECTIVITÉS



Jeanne Robin,
secrétaire
de l'Alliance ARIANE

« Les pratiques d'aménagement et d'urbanisme façonnent à long terme nos villes et nos villages. Les choix que nous faisons aujourd'hui s'imposeront aux prochaines générations : nous sommes largement responsables de leur prospérité, de leur santé et du maintien à long terme de leur qualité de vie. Or, les dernières décennies nous ont laissé des milieux de vie peu résilients, qui nous coûtent trop cher et génèrent un mode de vie dommageable pour notre environnement. Nous pouvons et devons faire mieux. En ce sens, une vision forte et cohérente de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, portée et assumée par l'État, s'impose. »

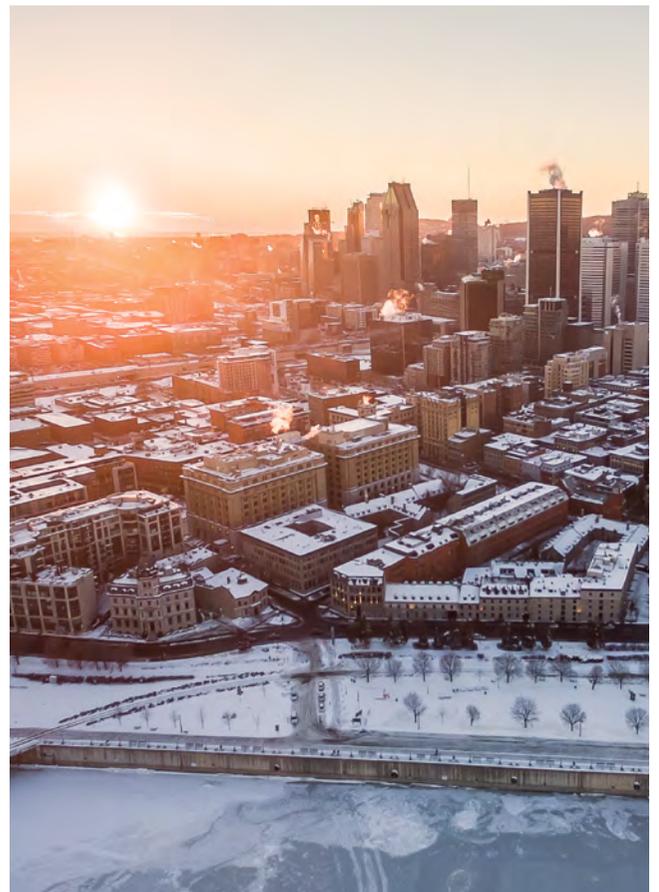


Samuel Pagé-Plouffe,
coordonnateur
de l'Alliance ARIANE

C'est ainsi que s'amorce la déclaration de principe de l'Alliance ARIANE. Fondée en 2015, l'Alliance regroupe l'Association des aménagistes régionaux du Québec, l'Ordre des architectes du Québec, l'Ordre des urbanistes du Québec, l'Union des producteurs agricoles, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, la Fondation David Suzuki, Héritage Montréal, Vivre en Ville, Action patrimoine, l'Association des architectes paysagistes du Québec ainsi que plusieurs experts.

Mieux planifier pour les générations actuelles et futures

Depuis ses débuts, l'Alliance ARIANE soulève nombre d'incohérences entre les interventions qui s'observent d'année en année sur le territoire québécois et nos objectifs collectifs concernant notamment la santé et la qualité de vie, la préservation des écosystèmes et du patrimoine, de même qu'en matière de finances publiques.



Ces contradictions et incohérences sont symptômes d'une planification qui manque de vision d'ensemble et se fait trop souvent en silo. L'exemple des écoles est probablement l'un des plus parlants. On développe des quartiers qui se veulent accueillants pour les familles, mais on « oublie » de prévoir un terrain pour accueillir des élèves. En banlieue de Montréal, la tendance est trop souvent aux très grosses écoles (des institutions primaires à près de 1 000 enfants). Exit, alors, l'école de quartier à laquelle on se rend à pied ou à vélo. Depuis 1970, le nombre d'enfants qui va à l'école à pied ou à vélo est passé de 80 % à moins du tiers.

Un forum motivant

L'année 2018 fut particulièrement fertile pour l'Alliance ARIANE. Le 20 février dernier, près de 150 représentants de la société civile, issus du milieu des affaires, de l'environnement, de la santé publique, de l'agriculture, acteurs municipaux et professionnels experts, se sont réunis à Québec à l'occasion du forum *Savoir où on s'en va*, organisé par l'Alliance ARIANE. Cette rencontre cruciale visait à identifier les actions à prendre pour que le Québec se dote d'une vision commune et cohérente en aménagement du territoire et en urbanisme.

Coprésidé par nul autre que Sylvie Bernier, médaillée olympique et ambassadrice des saines habitudes de vie, et par Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du patronat du Québec, le forum a permis de dégager un nombre surprenant de consensus et une volonté d'agir particulièrement stimulante. La question de la qualité des milieux de vie semble faire l'objet d'un intérêt croissant et les moyens pour faire mieux sont connus. Notamment, la nécessité d'une révision en profondeur de la fiscalité municipale était sur toutes les lèvres.



Quatre étapes vers une politique nationale

L'Alliance ARIANE s'est inspirée des constats et apprentissages du forum pour rédiger la feuille de route *Vers une Politique nationale d'aménagement du territoire pour le Québec* déposée en juin 2018. Le document proposait une démarche en quatre étapes :

- la création d'emblée d'un ministère de l'Aménagement du territoire et du Soutien aux collectivités ;
- la tenue de consultations et d'un sommet de l'aménagement du territoire dans les 100 premiers jours du mandat du prochain gouvernement ;
- l'élaboration d'une première politique nationale d'aménagement du territoire, à adopter dans les deux premières années du mandat ;
- l'adoption d'un projet de loi instaurant une politique nationale.

De plus, la feuille de route identifiait plusieurs éléments à intégrer à la première politique nationale d'aménagement du territoire : pacte territorial entre l'État et les municipalités, vision pour le territoire, principes fondamentaux, objectifs prioritaires, exemplarité de l'État, suivi et évaluation.

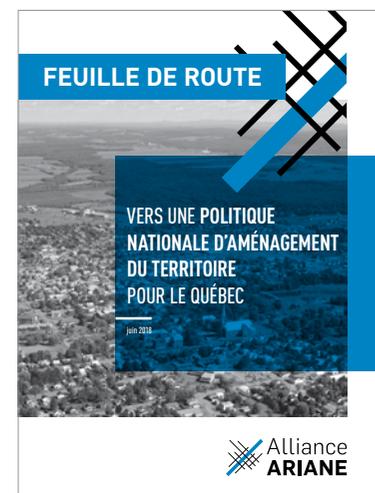
Pour que la politique nationale reflète un diagnostic et une vision partagés, son élaboration devra passer par la mobilisation d'une grande diversité d'acteurs, depuis les ministères et organismes jusqu'aux instances municipales, en passant par la société civile, les entreprises, les professionnels et les citoyens. Les acteurs municipaux, notamment, ont tout à gagner à s'impliquer dans son élaboration, afin qu'elle reflète les intérêts et préoccupations de leurs collectivités.

Une mobilisation qui s'accélère

Après avoir déposé sa feuille de route, l'Alliance ARIANE a rencontré des représentants des quatre principaux partis politiques au cours de l'été afin d'obtenir des engagements en vue de la campagne électorale. Le Parti Québécois, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire se sont tous montrés favorables à une politique nationale. Le Parti libéral du Québec avait également fait preuve d'intérêt sans toutefois s'engager formellement.

Le Parti Québécois, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire se sont tous montrés favorables à une politique nationale.

En parallèle, l'Alliance ARIANE invitait les municipalités à rejoindre ses rangs. C'est ainsi que le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi que les Villes de Mont-Saint-Hilaire, Saint-Bruno, La Macaza, Durham-Sud et d'autres ont accordé leur appui à la demande de politique nationale d'aménagement du territoire. Le projet a également trouvé écho dans le *Pacte pour la transition*, devenant pour plusieurs experts une des mesures les plus structurantes à mettre en œuvre pour la protection de l'environnement au Québec.



Mettre en œuvre une des propositions du nouveau gouvernement

C'est dans la section *Environnement* de sa plateforme que la Coalition avenir Québec avait classé sa proposition d'une politique nationale de l'architecture et de l'aménagement. Pour répondre aux besoins des familles, des aînés et de chaque milieu, il apparaît cependant nécessaire de dépasser la question environnementale pour mettre l'aménagement du territoire notamment au service de la qualité de vie, via la création de collectivités prospères, résilientes et distinctives.

La prochaine étape passe donc par l'organisation, dans les prochains mois, d'un sommet de l'aménagement du territoire qui permettra de poser un diagnostic et d'élaborer une vision commune, parce que le Québec a besoin d'un « désormais » en la matière.

JOUONS AVEC LA VILLE D'HIVER POUR UNE LUDIFICATION ET UNE NORDIFICATION DE NOS MILIEUX DE VIE



Annie Lapierre,
conseillère pédagogique,
Cégep de Saint-Félicien



Patrick Lachapelle,
urbaniste

À l'aube du XXI^e siècle, quelques constats s'imposent dans l'aménagement de nos villes, notamment en ce qui a trait à notre perception de l'hiver et de la place des enfants dans la ville :

- l'obsession sécuritaire gagne toujours plus de terrain dans nos réflexes d'aménagement, sans toutefois véritablement remettre en question la place (presque) omniprésente de la voiture;
- nos actions d'aménagement visent davantage à lutter contre les rigueurs de l'hiver, plutôt que d'en faire une valeur ajoutée dans nos milieux de vie;
- trop souvent les enfants sont écartés des réflexions sur les aménagements urbains et la ville les confine à jouer dans des terrains de jeux souvent identiques, clôturés et stimulant peu leur créativité.

Plusieurs Villes et dirigeants municipaux sont conscients de cette réalité et tentent d'intervenir avec divers outils, plans et programmes. Mais, devant la prolifération des documents de planification municipale (politique familiale, politique MADA, politique culturelle, plan stratégique et d'urbanisme, MAE, etc.), comment s'y retrouver ?

Sans chercher à créer de nouveaux outils de planification, ne serait-il pas plus judicieux pour les municipalités d'adopter une approche transversale intégrant à même ces documents les trois concepts présentés dans l'encadré ci-contre.

À cet effet, un guide intitulé *Accompagner les enfants dans leur jeu : une responsabilité collective* regroupant ces éléments paraîtra à l'automne 2019. Ce guide fournira des outils pour réapprivoiser l'hiver, rendre nos milieux de vie plus amusants et, par le fait même, attrayants. Issu de consultations panquébécoises d'intervenantes en petite enfance, ce guide présentera un cumul de réflexions sur la responsabilité de tout un chacun envers le développement des tout-petits. Le tableau de la page 7 présente certaines des pistes avancées dans le guide.

Comme le disait si bien Louis-Edmond Hamelin : « La nordicité ne se trouve pas uniquement dans les latitudes, mais également dans les attitudes. »

Il serait donc à-propos que collectivement, aussi bien qu'individuellement, nous renouons avec notre culture et notre histoire, qui se reflètent notamment dans notre nordicité, afin de saisir tous les bienfaits et avantages que l'hiver nous révèle, et ce, chaque fois que nous lui en donnons l'occasion. L'hiver est une saison privilégiée pour faire jouer les enfants, alors que les moindres recoins de béton que revêt la ville durant



Inclusion

L'équité urbaine repose sur le principe d'inclusion, de manière à ce qu'aucun groupe, vulnérable ou minoritaire, ni aucun quartier défavorisé ou dévitalisé ne soient exclus¹. En ce sens, toutes les actions municipales, allant de la mise en place d'outils de planification jusqu'au choix de services ou d'équipements, devraient inclure un processus de consultation citoyenne permettant de représenter les intérêts des différents groupes de citoyens.

Ludification

Utilisation, dans un contexte non ludique, des mécaniques propres au jeu libre dans le but de favoriser le divertissement de tous les citoyens et le renforcement des liens sociaux². La planification urbaine ou la réalisation des actions prévues aux différentes politiques, plans ou programmes, devraient stimuler les sens, inciter aux jeux extérieurs et offrir davantage d'opportunités d'interactions sociales dans les espaces publics.

Nordification

Action de rendre nordique ou plus nordique un milieu de vie, une région, une population³. En tant que nation nordique, les moindres aménagements urbains doivent tenir compte des impératifs de protection et d'entretien hivernaux (gel, déneigement, etc.), mais également des opportunités qu'offre l'hiver pour créer une nordicité de lieux et d'esprit.

1 <http://collectivitesviables.org/articles/equite.aspx> citant UNESCO.2016.

2 Adapté de http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=ludification&index=alt&codom2nd_wet=1#resultrecs.

3 Adapté de http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=nordification&index=alt&codom2nd_wet=1#resultrecs.

la saison estivale, se transforme l'instant d'un hiver en une glissade, une forteresse ou une montagne de neige à gravir. En ce sens, l'hiver et le jeu pourraient bien agir comme liant social, pourvu que nous incluons tous les groupes de citoyens au processus de réflexion sur la ville. Joignons donc l'utile à l'agréable et amusons-nous tous à « ludifier » et « nordifier » nos milieux de vie !



jouons avec la ville d'hiver



Inclusion

Éveiller les enfants de 2 à 5 ans à la citoyenneté municipale. Par exemple, inciter à la création d'un conseil «municipal» infantile. Des services de garde éducatifs forment un conseil d'enfants qui établira leurs priorités pour leur ville. Leur vision et programme pourrait être déposé dans les médias et au conseil municipal.

Intégrer les enfants de 2 à 5 ans dans les processus de consultation citoyenne. Lors de projets d'aménagement urbain, organiser des groupes de discussion avec les enfants de 2 à 12 ans sur leurs perceptions des enjeux de la ville et solutions potentielles.

Susciter l'intérêt des enfants envers la ville et les éveiller aux enjeux sociétaux de la ville. Organiser des ateliers de dessin: la ville et ses merveilles! Donner des papiers et crayons et/ou pâte à modeler et/ou Lego et, après certaines consignes, recueillir les éléments récurrents qui ressortent des idées des enfants. Avec leurs travaux, faire une exposition à l'hôtel de ville, à la bibliothèque ou dans un espace public.

Créer des maillages entre les acteurs clés de la petite enfance pour favoriser la place de l'enfant dans la ville. Projets collectifs inter-service de garde éducatif/écoles/résidences de personnes âgées pour une ville à notre image via des activités peinture ou de bricolage géant.

Ludification

Repenser la place du jeu dans la ville et intégrer le jeu partout. Évaluer les possibilités d'ajouter du divertissement dans toutes les actions et projets d'aménagement de la ville. Ainsi, un nouveau banc de parc pourrait être construit de manière à agir comme glissade pour les enfants.

Revoir notre manière de concevoir les parcs et terrains de jeux dans la ville. Parcs ouverts, sans clôtures; parcours piétons ludiques; terrains de jeux éparpillés dans la ville, de différentes dimensions, avec des modules non fixes, modulables, que les enfants peuvent déplacer pour stimuler leur créativité et utilisation de matériaux recyclés.

Aménager des parcours piétons ponctués d'éléments sensoriels intéressants. Offrir des opportunités aux enfants de grimper ou de glisser en se rendant au service de garde avec leur parent; utiliser l'art public pour ponctuer des parcours monotones; mettre des jeux de lumières pour signaler les tracés piétons et créer une ambiance urbaine intéressante, etc.

Assouplir la réglementation afin de permettre, sous certaines conditions, l'appropriation de l'espace public pour le jeu: *Dans ma rue, on joue*; ajuster (réduire) la vitesse dans les rues; modifier la signalisation, etc. S'assurer du libre accès en tout temps des jeunes aux espaces publics.

Nordification

Optimiser la lumière naturelle et artificielle. L'aménagement des espaces publics tient compte de la projection d'ombre des bâtiments, de la végétation sélectionnée, ainsi que de l'éclairage public. Les jeux de lumières sont utilisés pour égayer l'hiver et pour inciter les citoyens à redécouvrir leur ville de nuit.

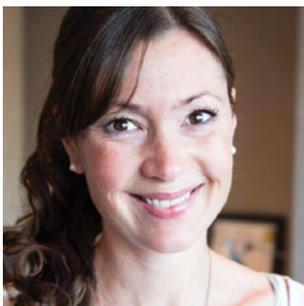
Tenir compte des couloirs de vents et de l'écoulement du vent sur les bâtiments avoisinants (par exemple, le vent qui glisse du haut des bâtiments vers le trottoir). Utiliser judicieusement la végétation (haie de cèdres, conifères, etc.) et autres ornements architecturaux (murs, panneaux brise-vent, etc.) pour agir comme écran contre le vent.

Nonobstant les impératifs du déneigement, s'assurer d'une mobilité active hivernale. Revoir l'aménagement des trottoirs de manière à faciliter les manœuvres de déneigement tout en permettant un écoulement efficace de la *sloche*, par exemple, en adoptant une approche innovante telle que des trottoirs arrasés. Évaluer l'opportunité d'implanter des trottoirs chauffants utilisant de la géothermie résiduelle ou thermique (chaleur résiduelle des bâtiments, par exemple).

Prévoir et implanter dans les espaces publics (place publique, parcours piétons, etc.) des **aménagements permettant aux citoyens de se réchauffer** le temps d'un moment (foyers extérieurs, abris chauffés, éléments chauffants, etc.).

DES MUNICIPALITÉS CONÇUES POUR LES ENFANTS

Retour sur les conférences présentées par le Carrefour action municipale et famille au Grand rassemblement des tout-petits les 20 et 21 novembre 2018 à Québec.



Maryse Bédard-Allaire, chargée de projet principale programmes et contenus – *Projet petite enfance* et responsable du programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants*



Alexandre Lamarre, Contenu et partenariats – Promotion et prévention en santé CAMF

Deux experts reconnus sur la scène internationale, Leonardo Yáñez et Tim Gill, ont offert aux 650 participants réunis à l'occasion du Grand rassemblement des tout-petits une conférence intitulée : *Des municipalités et des villes à hauteur d'enfants*.

Nous partageons avec vous les faits saillants de cette conférence et de notre entrevue avec les conférenciers.

Les enfants sont de véritables indicateurs de la qualité de vie. Si nous concevons des villes qui prennent soin des enfants, elles prendront aussi soin de tous les citoyens.

— Enrique Peñalosa, maire de Bogota, Colombie

Contexte

Les municipalités jouent un rôle primordial en faveur du développement global des enfants. Elles y contribuent par de nombreuses actions ; quand elles offrent des activités, mettent en place des politiques et des mesures et organisent des événements. Elles peuvent organiser, développer et aménager les espaces publics afin d'encourager le jeu des enfants, les apprentissages et les interactions sociales.

Leonardo Yáñez et Tim Gill estiment que de concevoir la Ville pour les enfants, c'est favoriser la qualité de vie de tous les citoyens et planifier des municipalités durables. Les conférences ont porté sur la question centrale à la base du projet *Urban95* de la Fondation Bernard van Leer, représenté par M. Yáñez : si nous pouvions expérimenter la ville à une hauteur de 95 cm, soit la taille moyenne d'un enfant de 3 ans, que changerions-nous ?



Leonardo Yáñez

Faits saillants

Leonardo Yáñez travaille au sein de l'équipe de la Fondation Bernard van Leer depuis plus de 20 ans. Il est expert sur le sujet de la petite enfance et détient une grande expérience des partenariats avec les gouvernements locaux et municipaux.

Il est important d'agir le plus tôt possible dans la vie de l'enfant. Investir dans la petite enfance permet d'assurer une meilleure santé de la mère et de l'enfant à naître, un meilleur développement global de l'enfant, de meilleures aptitudes pour apprendre, une meilleure scolarité, une meilleure santé et des revenus plus élevés à l'âge adulte.

L'expérience de plus de 50 ans de la Fondation Bernard van Leer, auprès de plus de 50 pays, a démontré que pour assurer un développement optimal des jeunes enfants, il faut travailler avec les parents et les adultes significatifs pour l'enfant. Ce peut être des éducateurs, des professeurs, des animateurs ou, simplement les voisins du quartier ou de la rue. Bref, il s'agit d'agir sur les environnements où les enfants et les parents vivent et se divertissent.

En plus d'intervenir sur l'aménagement des villes et les services offerts, M. Yáñez met en lumière des éléments de la gestion municipale à prendre en considération. Les Villes doivent davantage utiliser des données pour prendre des décisions éclairées, encourager le travail collectif au sein de la communauté et assurer une participation des citoyens, petits et grands.



Tim Gill

Tim Gill est consultant indépendant et défenseur de longue date de la planification et de la conception urbaines adaptées aux enfants. Il se concentre sur la nature changeante du jeu et du temps libre des enfants, et sur l'évolution de leurs relations avec les personnes et les lieux qui les entourent.

M. Gill a offert une conférence complémentaire à celle introduite par M. Yáñez. Il a partagé le fruit de ses recherches en rappelant les enjeux des décideurs municipaux et des enfants



dans la Ville. Pour Tim Gill, de grands changements dans la vie de nos enfants s'expriment à l'échelle municipale: la sédentarité, la diminution des déplacements des enfants de manière autonome, le recul du temps de jeu libre et extérieur, la surprotection et les attentes croissantes face à la parentalité.

Afin de que nos villes soient mieux adaptées aux enfants, M. Gill propose d'agir sur ces cinq axes d'intervention:

- favoriser la mobilité, rendre les rues plus sécuritaires;
- aménager les espaces verts et les parcs en faveur des enfants;
- encourager le jeu libre et actif;
- susciter une volonté politique;
- assurer la participation des enfants dans la planification des projets municipaux et dans les structures décisionnelles.

En marge des conférences

Comme à plusieurs endroits dans le monde, nos villes sont conçues d'abord et avant tout pour l'automobile. Selon Tim Gill, plusieurs citoyens se disent: « C'est comme cela, on n'y peut rien. Mon quartier, ma ville, mon village est ainsi parce que c'est à quoi ressemble un quartier, une ville, un village. »

« Il peut être difficile d'imaginer nos villes autrement. C'est un réel et immense défi de surpasser cette conception que nous avons de nos milieux de vie. Les liens entre l'auto, l'obésité, les changements climatiques, la pollution et autres enjeux, ils existent! Il faut mieux les comprendre et les utiliser pour changer la situation actuelle. »

« Même en banlieue ou dans de plus petites municipalités, il faudra expérimenter davantage, car le changement est plus difficile à opérer. La densité de population nécessaire, le financement et l'absence d'infrastructures sont des obstacles ou, du

*Si nous pouvions
expérimenter la
ville à une
hauteur de 95 cm,
soit la taille
moyenne d'un
enfant de 3 ans,
que changerions-
nous ?*

moins, des différences avec les grandes villes ayant plus de leviers. »

Pour M. Yáñez, un autre aspect à considérer est le droit aux espaces publics de qualité et sécuritaire. Il faut aussi pour lui que les enfants marchent davantage. « À bien des endroits, nous perdons la lutte pour la santé globale des enfants. Les rues représentent souvent la plus grande superficie d'espaces publics d'une ville et elles sont occupées en grande partie par des véhicules privés. »

M. Yáñez et M. Gill s'entendent sur la même vision: il est possible d'initier des changements en agissant dès maintenant! Il ne faut surtout pas attendre d'avoir planifié la solution parfaite. 

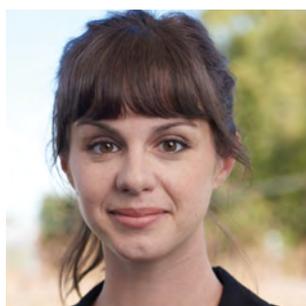
Pour en savoir plus

- **Vidéo intégrale des conférences de Leonardo Yáñez et Tim Gill**, documents de présentation et liens complémentaires: <http://grandesemaine.com/grand-rassemblement-pour-les-tout-petits/programmation/>
- **Entrevue réalisée avec Tim Gill par le magazine 100°**: <https://centdegres.ca/magazine/amenagement/le-bien-etre-des-enfants-la-cle-de-la-qualite-de-vie-dans-des-villes-durables-entrevue-avec-tim-gill/>
- **Site Web de Tim Gill**: <https://rethinkingchildhood.com>
- **Site Web de la Fondation Bernard van Leer** et du projet **Urban95**: <https://bernardvanleer.org/fr/solutions/urban95-fr/>



Isabel Wiebe,
coordonnatrice de projet,
Vivre en ville

POUR QUE VIEILLISSEMENT RIME AVEC AMÉNAGEMENT: UNE DÉMARCHE URBANISTIQUE POUR AMÉNAGER DES MILIEUX DE VIE FAVORABLES À UN VIEILLISSEMENT ACTIF



Andrée-Anne Coll,
conseillère-Aménagement
et urbanisme, Vivre en ville

Le Québec connaîtra un vieillissement rapide de sa population dans les prochaines décennies. De nombreuses personnes souhaitent vieillir chez elles ou dans leur milieu. Pourtant, leurs quartiers sont fréquemment dépourvus de conditions favorables à un vieillissement actif. Éloignés des services et des commerces, largement dépendants de l'automobile, peu propices aux déplacements piétons, ces quartiers pénalisent les aînés qui sont en perte d'autonomie ou qui ont certaines incapacités¹.

De nombreux ajustements aux pratiques d'aménagement seront nécessaires pour permettre aux aînés de maintenir un mode de vie autonome et actif. Pour y parvenir, les MRC et les municipalités devront opter pour des stratégies d'aménagement inclusives qui répondent aux attentes et désirs de tous, y compris

les personnes vulnérables ou en perte d'autonomie, et ce, à l'échelle du bâtiment, de la rue, du quartier et de l'agglomération.

Les MRC et les municipalités ont à cœur d'améliorer les conditions de vie des aînés, comme en témoigne l'engouement pour la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*, laquelle favorise la participation des aînés, ainsi que la concertation et la mobilisation de la communauté, pour que les milieux de vie correspondent davantage aux besoins des aînés. Cependant, les services municipaux qui mènent ces réflexions sont rarement responsables de l'aménagement du territoire ou de l'urbanisme, ce qui réduit les possibilités de concrétisation des solutions proposées.

Pour régler ce problème, Vivre en Ville a développé une démarche urbanistique qui illustre comment intégrer le vieillissement actif aux exercices municipaux de planification du territoire. Cette démarche sera expliquée et illustrée dans son guide *Des milieux de vie pour toute la vie*, à paraître en 2019.

Les grandes étapes de la démarche urbanistique (voir figure 1)

Maintes municipalités québécoises ont déjà reçu une reconnaissance *MADA*. Pour s'assurer que la réflexion tenue à ce jour conduise bel et bien à l'aménagement de milieux de vie favorables à un vieillissement actif, Vivre en Ville propose une démarche urbanistique qui permettra aux aménagistes et urbanistes d'intégrer les préoccupations relatives aux aînés dans leur pratique quotidienne et de traduire les priorités établies par la collectivité au sein des documents de planification des MRC et des municipalités (p. ex. : vision stratégique, schémas d'aménagement, plans d'urbanisme, programmes particuliers d'urbanisme).

Figure 1. Deux démarches complémentaires

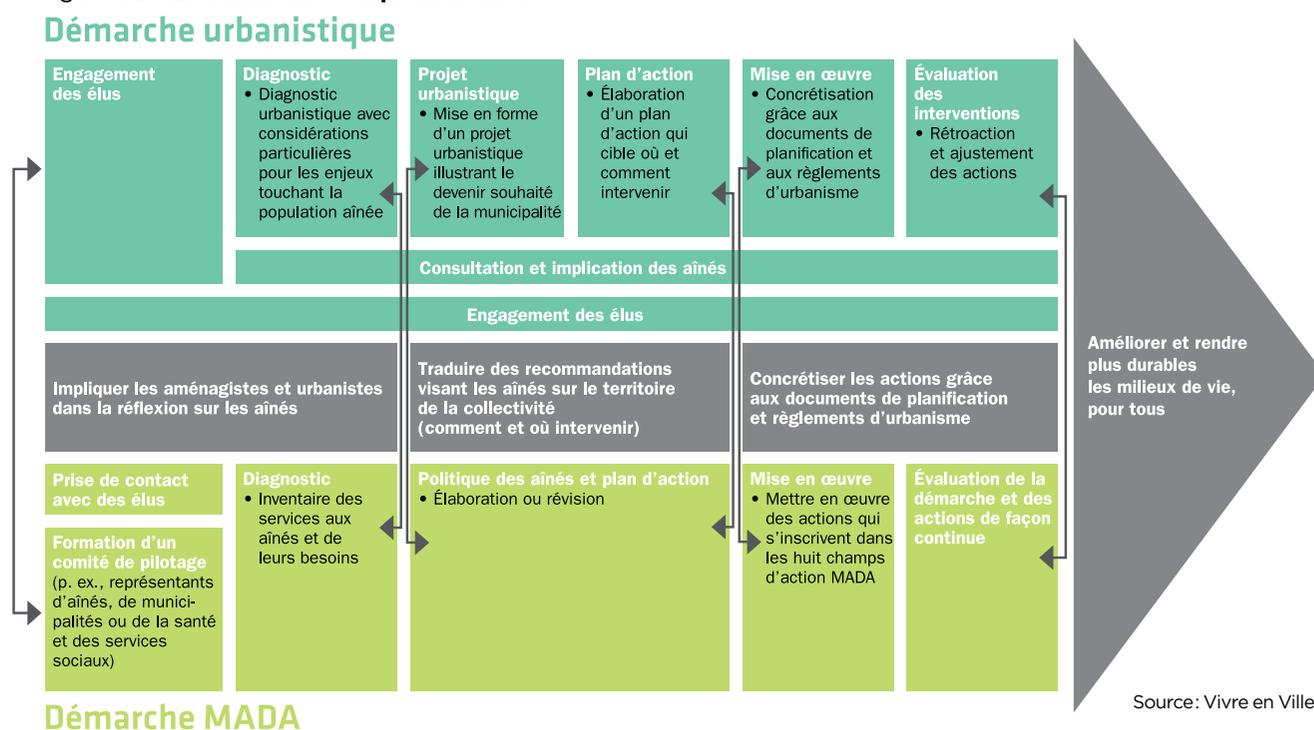


Figure 2. Extrait d'un projet urbanistique illustré



Source: Vivre en Ville

1 Engagement des élus

Le projet urbanistique visant l'aménagement de milieux de vie favorables à un vieillissement actif est un projet collectif qui repose d'abord et avant tout sur l'engagement des élus et des décideurs locaux. La volonté politique doit être au rendez-vous pour favoriser le bon déroulement de chacune des étapes de la démarche et pour s'assurer que le projet urbanistique sera mis en œuvre.

2 Établir un diagnostic urbanistique

- Réaliser une analyse morphologique urbanistique, qui met en lumière les caractéristiques physico-spatiales du territoire, pour bien connaître le milieu d'intervention :
 - localiser finement les activités sur le territoire;
 - identifier les réseaux et les types de voies;
 - caractériser le tissu urbain;
 - identifier/définir les centralités.
- Effectuer un portrait socioéconomique et identifier les acteurs, publics ou privés, qui œuvrent sur le territoire.

Bien qu'elle soit importante tout au long de la démarche, la consultation est essentielle à l'étape du diagnostic, car elle permet de mieux appréhender les enjeux vécus par la population, notamment des aînés, mais aussi d'affiner la compréhension du territoire.

3 Définir collectivement un devenir souhaitable

Après avoir rassemblé les informations relatives au territoire et avoir cerné les enjeux en lien avec l'aménagement de milieux de vie favorables à un vieillissement actif, il importe de faire des choix. Pour encadrer ces décisions, il est nécessaire de se doter d'une vision, d'orientations et d'objectifs de ce que souhaite devenir la collectivité.

L'élaboration de la vision du devenir souhaitable de la collectivité constitue une occasion idéale de participation citoyenne : chacune de ses composantes devrait être discutée et améliorée grâce à l'interaction avec les citoyens, dont font partie les aînés, et les acteurs impliqués par la réflexion, dont les différents services de la MRC ou de la municipalité.

4 Traduire les objectifs dans un projet urbanistique

Le projet urbanistique est au cœur de la démarche d'aménagement. Il permet d'ancrer dans le territoire la vision de la collectivité. Il prend la forme d'un plan illustré, indiquant clairement les formes et les activités envisagées pour son (re) développement, et précise où, comment et quand intervenir.

Orienté sur la mise en place de milieux de vie favorables à un vieillissement actif, mais considérant l'ensemble des enjeux auxquels fait face la population en matière d'aménagement, le projet doit notamment considérer les besoins résidentiels

des aînés, l'implantation d'activités de proximité, le réseau de déplacement local et régional et l'offre d'espaces publics inclusifs.

Un exemple de projet urbanistique incarnant le devenir souhaitable des milieux de vie pour la collectivité est illustré à la figure 2. Le plan devient ainsi un outil de dialogue entre les différents intervenants concernés par la transformation du territoire : d'une part, les décideurs et la population; d'autre part, les professionnels municipaux et les acteurs de la mise en œuvre, dont les promoteurs immobiliers.

5 Mise en œuvre

Le projet urbanistique se veut une référence à partir de laquelle pourront être élaborés les documents de planification et la réglementation qui encadrent l'évolution d'une collectivité. Ainsi, une fois le projet accepté par les différentes parties prenantes, il importe de préciser les modalités de mise en œuvre des actions, en agissant notamment sur les outils de planification et d'intervention à la disposition de la municipalité.

La mise en œuvre du projet urbanistique nécessite de faire des choix, de concentrer les efforts sur les interventions les plus porteuses et d'oser favoriser certains milieux plutôt que d'autres (selon la localisation, les opportunités et les besoins). Il est aussi pertinent de saisir les opportunités lors de travaux majeurs. Par exemple, Victoriaville a récemment procédé à la revitalisation de son centre-ville et en a profité pour améliorer les conditions de déplacement des usagers, dont les aînés et les personnes à mobilité réduite.

6 Évaluer les actions et ajuster les moyens

Dans la démarche urbanistique proposée par Vivre en Ville, le diagnostic dresse le portrait de l'état actuel du territoire. Il offre un cadre de référence à partir duquel évaluer l'efficacité des actions qui seront réalisées, plus précisément leurs impacts sur les milieux de vie. Il est possible que l'on constate, en cours de route, que le chemin choisi pour concrétiser le projet urbanistique ne soit pas le bon et qu'on doive ajuster les moyens d'y arriver en conséquence.

Le projet urbanistique est au cœur de la démarche d'aménagement. Il permet d'ancrer dans le territoire la vision de la collectivité.

1 MARTIN, Véronique (2016). «Le vieillissement de la population: un levier pour le développement de milieux de vie de qualité?», *Revue québécoise d'urbanisme*, vol. 36, n° 2, p. 10-12.

PLANIFIER L'ACCESSIBILITÉ: UN ENJEU URBANISTIQUE

par **Sophie Colletterte**, Ville de Saint-Jérôme, **Michel Lamontagne**, Ville de Saint-Eustache, **Nathalie Roussel**, Ville de Victoriaville, *Membres du comité coordonnateur du RMA*

Quel est le rôle de l'urbanisme dans le déploiement de l'accessibilité universelle sur le territoire municipal? C'est l'une des nombreuses questions abordées dans les échanges du Réseau Municipalités accessibles (RMA).

Initié en 2009 par les villes de Victoriaville et Gatineau, le RMA regroupe depuis 10 ans, les villes assujetties à l'obligation légale de production d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. Le regroupement vise la circulation d'information, le développement et l'arrimage d'un langage commun, l'échange et la consolidation des expertises, le partage et la conception d'outils et la mise en place des partenariats nécessaires pour améliorer l'offre de service municipale aux personnes en situation de handicap. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce dernier objectif que le RMA et le CAMF ont initié un rapprochement afin d'instaurer une étroite collaboration.

Pour son fonctionnement, un comité coordonnateur formé de représentants municipaux voit entre autres à l'organisation des rencontres annuelles dont les thématiques varient en fonction des préoccupations et des enjeux prioritaires : clause d'approvisionnement, accessibilité à l'information, opérationnalisation de l'accessibilité, intégration en camp de jour, aménagement urbain, programmes et mesures de soutien et convergence des politiques sociales, etc.

Issu d'un véritable besoin des porteurs municipaux du dossier d'accessibilité, le Réseau Municipalités accessibles connaît une popularité croissante et gagne en notoriété auprès des différents partenaires. Il est d'ailleurs régulièrement

interpellé pour participer à différentes tables de concertation intersectorielle ainsi qu'à des projets de recherche provinciaux.

L'accessibilité universelle comme point de départ

Avec les modifications apportées en 2004 à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, les nouvelles responsabilités dévolues aux municipalités du Québec représentent certes un défi, mais également des opportunités de développement et des échanges enrichissants au sein du réseau. Mentionnons que malgré le fait que l'obligation légale se rapporte à la clientèle spécifique des personnes handicapées, la majorité des municipalités ont choisi de prendre le virage de l'accessibilité universelle afin de prendre en compte la diversité des besoins de ses citoyens et ainsi mieux répondre à l'ensemble de sa population.

Lorsqu'on aborde la question de participation sociale des personnes en situation de handicap, rapidement le service du loisir ou de la vie communautaire est interpellé et même pointé du doigt. Il est vrai que le loisir est encore l'un des piliers de l'intégration sociale et que la grande majorité des responsables des plans d'action pour les personnes handicapées sont issus de ces services au sein de la structure municipale. Et pourtant... si on se réfère à la bonne vieille pyramide des besoins fondamentaux (Maslow), le loisir n'est pas l'élément primordial. Il est d'abord question de pouvoir manger, se loger, se sentir en sécurité chez soi, pouvoir se déplacer pour aller à l'épicerie, chez le médecin, aller se procurer de quoi se vêtir, exercer sa citoyenneté, aller à la garderie, à l'école, travailler et s'adonner à ses activités de loisir. Et même si le loisir était l'élément prioritaire, il faudrait tout de même s'assurer de pouvoir se déplacer pour y aller, d'accéder au bâtiment à partir de la voie publique et d'arriver à circuler à l'intérieur et d'utiliser les équipements. À bien y penser, plusieurs des prérequis se façonnent au service de l'urbanisme où se crée la vision de la trame urbanistique et que s'effectue la gestion du territoire, le milieu de vie de tous nos citoyens y compris ceux en situation de handicap.

Du micro au macro, l'urbanisme a un impact indéniable sur l'écosystème de tout citoyen et ce, même en fonction de la diversité de l'organigramme des villes, il travaille de façon transversale avec le service du « génie » ou de la planification des infrastructures et des travaux publics.

Un atelier de marche exploratoire avec les simulateurs de handicap lors d'une Journée provinciale du RMA.





Voici quelques incontournables interventions urbanistiques.

- **L'habitation** avec la possibilité de légiférer afin de soutenir le vieillissement chez soi en toute sécurité et favoriser le concept de visitabilité. Il revient à l'urbanisme de planifier l'affection et la densification d'occupation du sol.
- **L'accès aux édifices publics** (municipaux, institutionnels, commerciaux et industriels) en s'assurant du respect des normes minimales d'accès sans obstacles applicables et même bonifiées lorsque possible. Sans compter le défi que peut représenter l'accessibilité des édifices patrimoniaux ainsi que l'intégration architecturale en termes de fonctionnalité et d'esthétisme de toute adaptation : ce n'est pas parce que c'est accessible que cela doit être horrible!
- **Le parcours sans obstacles** (planifier les accès piétonniers, la proximité des services, la vie des quartiers).
- **La mobilité sous toutes ses formes** (piétons, transports actifs sécuritaires, aménagements pour les aides à la mobilité motorisées, débarcadères pour le transport adapté) ainsi que la signalétique associée (feux sonores, informations publiques).

Avec le vieillissement de la population (projection au Québec : 1 personne sur 4 aura 65 ans et plus en 2031 et 57 % d'entre elles auront des incapacités principalement en lien avec la mobilité, l'agilité ou l'audition), planifier nos interventions selon des concepts d'accessibilité universelle n'est plus un luxe ou une pratique réservée aux villes plus proactives, mais bien un véritable enjeu pour des infrastructures pérennes en adéquation avec les véritables besoins et s'inscrivant dans le cadre d'un développement inclusif et durable. Oui, mais ça coûte cher dira-t-on ! En fait, à l'usage, on réalise rapidement que ce

Avec le vieillissement de la population (projection au Québec : 1 personne sur 4 aura 65 ans et plus en 2031 et 57 % d'entre elles auront des incapacités [...]), planifier [...] selon des concepts d'accessibilité universelle [devient] un véritable enjeu.

n'est pas nécessairement faire plus, mais faire autrement. Un changement de pratique a bien sûr un coût d'implantation, surtout pour sensibiliser, convaincre et accompagner les humains concernés dans le processus. Toutefois, s'il est bien planifié en amont, les coûts supplémentaires sont minimes.

La véritable question est plutôt : quel est le coût réel de l'inaccessibilité et de l'exclusion sociale pour notre collectivité ?

Développer et implanter l'accessibilité universelle est bien sûr une responsabilité collective et une intervention transversale dans l'organisation municipale où chaque service devrait se sentir interpellé et s'impliquer activement. Donc, l'urbanisme a-t-il un rôle à jouer ?

Définitivement... et il peut même être le maître du jeu. 🌐

Au cours des prochains mois, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et le Réseau Municipalités accessibles (RMA) définiront un modèle de collaboration qui visera notamment à ce que la coordination du RMA soit assumée par le CAMF. Cette collaboration permettra de renforcer le travail réalisé par les municipalités en matière d'accessibilité universelle en unissant les forces des deux réseaux. En effet, la mise en commun des efforts des deux organisations permettra de consolider les expertises développées et d'assurer la diffusion d'outils pertinents et facilitants auprès des municipalités.

LA POLITIQUE DE L'HABITATION DE SAINT-BRUNO-DE- MONTARVILLE



Alexandre Lamarre,
Contenu et partenariats –
Promotion et prévention
en santé CAMF

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a adopté en octobre dernier une politique de l'habitation en phase avec les besoins des citoyens et les principes de développement durable. Par la mise en œuvre de sa politique, l'administration et le conseil municipal souhaitent que les citoyens de toutes les générations et de toutes conditions sociales et économiques puissent trouver un logement adéquat, abordable et accessible.

Pour en savoir plus, l'équipe du Carrefour action municipale et famille s'est entretenue avec Denis Marchand, chef de division Planification et développement à la direction de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable. Urbaniste de formation, M. Marchand a œuvré dans plusieurs municipalités de la Montérégie.

Un aperçu de la Ville

Très tôt dans la vie de Saint-Bruno-de-Montarville, l'activité agricole et des moulins ont permis le développement d'un noyau villageois. Plus tard, la ville fut un lieu de villégiature populaire où l'on pouvait profiter de la nature. Puis, la ville s'est transformée en banlieue typique de la région métropolitaine. Les gens s'y sont installés, allaient travailler à Montréal et y revenaient.

Aujourd'hui, la municipalité d'un peu plus de 27 000 résidents est à une étape de transition. Des infrastructures ont atteint leur fin de vie utile et des investissements sont nécessaires. En parallèle, les besoins des citoyens se sont diversifiés et les attentes sont plus grandes. La qualité de vie est au cœur des priorités des Montarvillois.

D'autre part, une pression démographique se fait sentir. Les 65 ans et plus sont en nombre plus grand que dans la moyenne du Québec. Les 85 ans et plus ont doublé leur nombre entre 2006 et 2016.

La planification

Pour M. Marchand, les principes de développement durable sont au cœur de la politique et des actions de la Ville. Tout est articulé autour de la planification stratégique *Vision 2035* débutée en 2014. Cette planification stratégique a ensuite guidé un nouveau plan d'urbanisme et des programmes particuliers d'urbanisme. Puis, est venue en 2017, la *Politique Ville nourricière*, l'une des premières en ce genre au Québec.

Suite à l'adoption récente de la politique de l'habitation, la direction de l'urbanisme travaille sur un guide architectural du centre-ville et sur un guide patrimonial. Ces politiques et guides sont reliés, assurant ainsi une cohésion dans les actions municipales.

Le déclencheur de la politique de l'habitation

Le plan d'urbanisme de la Ville prévoyait une action pour bonifier l'offre de logement social et abordable. Certaines catégories de population ont de la difficulté à trouver un logement répondant à leur besoin, comme les aînés, les jeunes familles ou les personnes ayant de plus faibles revenus. Autre fait significatif, l'acquisition d'une propriété à Saint-Bruno-de-Montarville peut s'avérer difficile car les coûts sont élevés. Il en est de même pour le logement locatif.

Les enjeux d'urbanisme

D'autres enjeux ont alimenté la politique de l'habitation. En matière d'urbanisme, la Ville souhaite la consolidation des espaces existants, l'optimisation du centre de la ville et le développement de deux nouveaux secteurs. Ces occasions représentent un potentiel de plus de 6 000 nouveaux logements sur le territoire. Pour M. Marchand, c'est l'occasion de développer la ville autrement, en cohérence avec la vision stratégique et les outils de planification municipale. « Nous voulons que les citoyens puissent habiter, se divertir, avoir des services de proximité et même, travailler à Saint-Bruno-de-Montarville », précise-t-il.

« Le temps où des maisons unifamiliales étaient construites sur de très grands terrains est révolu. Maintenant, nous voulons des quartiers plus complets, plus compacts, dans lesquels nous encourageons l'inclusion et la mixité sociales. C'est très différent des principes appliqués dans le développement des banlieues d'autrefois. »

Selon M. Marchand, « les enjeux de mobilité sont aussi très importants. Il faut offrir des alternatives à l'automobile. Par exemple, nous avons amorcé le réaménagement du réseau routier dans le centre de la ville. On passe d'une chaussée très large à une chaussée réduite, avec plus de place pour les piétons et les cyclistes. On y prévoit aussi le développement du transport collectif. La congestion des réseaux routiers alliée au développement de la banlieue rend des villes comme Saint-Bruno-de-Montarville de moins en moins dépendantes de Montréal. L'autonomie de certaines villes de la banlieue s'accroît en matière d'emploi et de services. Des récentes consultations publiques du Réseau de transport de Longueuil nous donnent des signes. Les déplacements vers Montréal ont légèrement diminué ou stagné selon les dernières enquêtes origine-destination. En planifiant pour que les citoyens vivent, consomment et travaillent dans notre ville, le développement est plus viable à long terme. Pour y parvenir, il faut aussi une offre diversifiée d'habitation, ce qui n'était pas nécessairement le cas il y a quelques années. »

*Le temps où des maisons unifamiliales
étaient construites
sur de très grands terrains est révolu.
Maintenant, nous voulons
des quartiers plus complets,
plus compacts, dans lesquels
nous encourageons l'inclusion
et la mixité sociales.*

La rareté des terrains est un autre enjeu à considérer. Les zones agricoles et les milieux naturels d'intérêt étant maintenant protégés, il y a beaucoup moins d'espaces pour développer. Ceci permet à la Ville d'encadrer des projets de redéveloppement de secteurs existants. Du même coup, le développement en périphérie est freiné, évitant un déclin du noyau central de la Ville et des services de proximité s'y trouvant.

Finalement, l'enjeu de l'acceptabilité sociale est incontournable. Les citoyens s'impliquent beaucoup à Saint-Bruno-de-Montarville. Des comités consultatifs existent. Des comités de travail spécifiques sont créés au besoin, comme ce fut le cas pour la politique d'habitation. Pour M. Marchand, ce sont des conditions gagnantes qui s'ajoutent à la consultation des citoyens en amont des projets.

« C'est exigeant pour les employés de la Ville, mais c'est très bénéfique au final. Nous pouvons ainsi croiser la vision théorique du développement avec la connaissance du milieu et les perceptions des citoyens. Cette manière de faire oblige une grande rigueur de la part des employés. Il faut être encore plus attentif aux besoins des citoyens. »

L'habitation

Une densification dite douce est prévue dans des quartiers de la Ville. C'est-à-dire une légère augmentation du nombre de logement à l'hectare. Un assouplissement des règles permettra dans certains secteurs de la ville l'ajout de logements aux résidences, des multi-générationnelles ou des annexes détachées.

Une densification plus importante se fera dans le centre de la ville et dans un nouveau éco-quartier.

« Dans le centre-ville, on prévoit une variété de logements, à la fois pour les aînés et pour du logement social et abordable. Par exemple, des personnes plus âgées veulent demeurer dans leur ville. Ils habitent parfois dans des maisons ne répondant plus à leur besoin. Il manque d'offre de logements locatifs à prix raisonnable, qui diffèrent de l'offre de condos luxueux ou de logements sociaux », nous mentionne M. Marchand.

« Dans la stratégie de la Ville pour attirer des jeunes familles, on mise, entre autres, sur un transfert de propriété : les aînés qui iront dans les nouveaux logements libéreront des unifamiliales dans les quartiers limitrophes au centre-ville. Dans les nouveaux secteurs à développer, une offre différente de l'unifamilial classique sur grand terrain sera prévue pour les familles. Dans le futur éco-quartier, la densité pourrait atteindre 80 logements à l'hectare. C'est dix fois plus qu'ailleurs dans la ville. Tout devra être pensé autrement pour les services municipaux : le stationnement sur rue pour les visiteurs, le déneigement, la collecte des matières résiduelles, etc. Le service des loisirs est quant à lui interpellé pour prévoir un parc et des services avant même que la construction débute. »



Vue aérienne de Saint-Bruno-de-Montarville

© Aircam



Logements sociaux

© Jacques Frenette



Manoir Saint-Bruno

© Jacques Frenette



Habitations résidentielles

© Jacques Frenette



Vue aérienne de Saint-Bruno-de-Montarville

© Air Image

Au fil des dernières années, des centaines de candidatures ont été soumises. Chacune d'entre elles représente l'engagement collectif, l'innovation et la détermination de faire évoluer les décisions en faveur d'une municipalité à une échelle plus humaine.



Isabelle Lizée,
directrice générale, CAMF

ET LE LAURÉAT EST...

Depuis trente ans, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) remet plusieurs prix qui récompensent et soulignent l'excellence des projets des municipalités et MRC du Québec. Les grands efforts déployés au quotidien pour améliorer le milieu de vie méritent d'être reconnus et mieux connus d'un plus grand nombre de communautés. Au fil des dernières années, des centaines de candidatures ont été soumises. Chacune d'entre elles représente l'engagement collectif, l'innovation et la détermination de faire évoluer les décisions en faveur d'une municipalité à une échelle plus humaine.

Quel projet soumettre ?

Les plans d'action de la politique familiale, de la démarche *Municipalité amie des aînés* ou encore de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* regorgent d'initiatives inspirantes. Que ce soit un projet qui s'adresse aux adolescents, aux tout-petits ou aux parents. Que ce soit pour faciliter la vie des familles, favoriser le vieillissement actif des aînés ou encore appuyer les relations intergénérationnelles. Ils sont tous valables et potentiellement méritants ! Il est maintenant temps de poser une ou des candidatures, pourquoi pas soumettre l'un de vos projets !

En organisant cette cérémonie, et en reconduisant l'événement d'année en année, le CAMF appuie et partage les initiatives remarquables et encourage les communautés à s'en inspirer. En participant, les acteurs municipaux offrent à leur communauté la chance de se distinguer. De plus, ils contribuent à l'amélioration de l'action municipale en faveur d'une qualité de vie accrue.

Les lauréats seront dévoilés en mai prochain lors du 31^e colloque à Roberval dans la MRC du Domaine-du-Roy (surveillez la sortie officielle du programme). Cet événement annuel est l'occasion de faciliter le partage d'expériences, d'approfondir les connaissances et de permettre aux participants de s'exprimer sur leurs responsabilités à l'égard des citoyens du tout-petit à l'aîné.

Bonne chance à tous !

Un sondage plus que significatif auprès des municipalités

Dans le cadre d'une démarche de réflexion visant à actualiser le positionnement stratégique et la mise à jour de l'offre de services de manière à bien répondre aux besoins actuels des municipalités, le CAMF a souhaité connaître la perception des acteurs du monde municipal sur les principaux défis et enjeux auxquels elles font face en matière d'action municipale. La consultation, réalisée auprès des 1 133 municipalités et 84 MRC du Québec à la fin de l'automne 2018, a connu un succès à la hauteur de nos espérances tant au niveau du profil du répondant que de la qualité de l'information recueillie. Ainsi, 677 acteurs municipaux de divers profils (maires, préfets, conseillers, responsables administratifs, employés municipaux) y ont répondu. Ceux-ci proviennent de municipalités urbaines (107), semi-urbaines (124) et rurales (442) dont 54 représentant les MRC.

Quelques données :

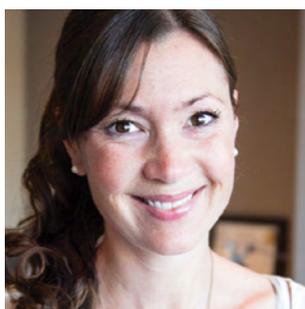
- 73 % des municipalités reconnaissent que l'organisme est « très » ou « assez crédible ».
- Plus de 2 municipalités sur 3 témoignent avoir réalisé une démarche (PFM ou MADA) situant donc le taux de pénétration des deux principales accréditations du CAMF à un niveau nettement plus élevé que celui de n'importe quel autre type de politiques ou d'accréditations sondées (politique culturelle, de reconnaissance de soutien aux organismes, plan stratégique global, politique en participation publique ou citoyenne, etc.)
- Les moyens jugés les plus intéressants pour accroître la capacité d'agir de la municipalité sont l'accessibilité à des outils ou à de la documentation (63 %), la formation aux élus (62 %), les banques d'initiatives inspirantes (58 %) et la formation aux employés municipaux (58 %).

Ces résultats confirment la pertinence de la mission du Carrefour action municipale et famille qui se veut un véritable partenaire de tous les élus. Au cours des semaines à venir, des stratégies de communication seront mises en place afin de partager les résultats de ce sondage auprès des membres et des partenaires municipaux. Certes, le CAMF proposera, très prochainement, des orientations renouvelées en parfaite harmonie avec les besoins des citoyens de tous âges et ceux des municipalités.





LA GRANDE SEMAINE des tout-petits



Maryse Bédard-Allaire, chargée de projet principale programmes et contenus – *Projet petite enfance* et responsable du programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants*

La 3^e édition de la *Grande semaine des tout-petits* s'est déroulée du 18 au 24 novembre 2018. Née des efforts concertés d'une vingtaine d'acteurs, mobilisés pour hisser la petite enfance et la périnatalité au rang de sujets prioritaires au Québec, la *Grande semaine* est une occasion de sensibilisation, de dialogue et de mobilisation sociétale en faveur de la petite enfance et de la périnatalité.

Lettre ouverte

Le CAMF, en tant que fier partenaire de la *Grande semaine des tout-petits*, a profité de cette occasion pour mobiliser son réseau de *Municipalités amies des enfants* autour d'une lettre ouverte qui fut diffusée dans les hebdomadaires locaux et régionaux et dans les grands quotidiens, entre le 18 et le 24 novembre dernier.

Cette lettre ouverte, signée par les maires, mairesses et préfet des *Municipalités amies des enfants* adressait un message clair quant à l'importance de développer et de renforcer les liens de collaboration et de partenariat entre l'administration municipale et les acteurs en petite enfance, pour accroître la portée des actions en plus de rappeler la nécessité que les municipalités soient soutenues en ce sens.

Les municipalités peuvent en faire plus pour le développement des tout-petits

Texte collectif – Les signataires sont maires, mairesses et préfet des municipalités et MRC accréditées *Municipalité amie des enfants* (liste des signataires dans l'encadré)

Nous sommes 51 municipalités et une MRC, issues des quatre coins du Québec à avoir rejoint, depuis 2009, le réseau mondial des Villes amies des enfants. Nous avons obtenu l'accréditation *Municipalité amie des enfants (MAE)*, un programme de l'UNICEF porté par le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en raison de l'importance que nous accordons à l'enfant dans l'élaboration de nos offres de service, dans nos structures et dans l'aménagement de nos milieux de vie.

Avec l'adoption de la *Loi 122* qui transforme les municipalités en gouvernements de proximité, nous, acteurs du monde municipal, sommes appelés à contribuer encore plus activement et de manière durable au bien-être des tout-petits et de leur famille. Cela nous semble d'autant plus prioritaire sachant qu'aujourd'hui, un enfant sur quatre est vulnérable à la maternelle dans au moins un domaine de développement.

Pour ce faire, nous devons développer et renforcer nos collaborations avec les acteurs en petite enfance (notamment scolaire, santé et communautaire) afin d'augmenter la portée de nos actions, mieux travailler ensemble ainsi que partager nos ressources et nos idées.

Autrement dit, il faut que nous développions, en collaboration avec les acteurs de nos collectivités, le «réflexe» de penser et agir pour nos tout-petits.

De nombreuses retombées positives associées à la démarche *MAE* peuvent être observées dans nos municipalités accréditées. Nos enfants, et plus particulièrement les tout-petits, grandissent dans des environnements sociaux plus accueillants et inclusifs. Ils bénéficient d'une offre de loisirs plus diversifiée et encore mieux adaptée à leurs besoins. Ils profitent d'un cadre bâti et de milieux de vie plus sécuritaires et accessibles, leur procurant un soutien accru à leur réussite éducative.

Ces résultats sont imputables à des initiatives de toutes sortes, qui touchent concrètement la vie des familles comme, par exemple, l'aménagement d'une zone pour les 0-5 ans dans les événements municipaux, la diffusion de spectacles destinés aux tout-petits, l'aménagement de jardins communautaires intergénérationnels, l'offre d'ateliers de psychomotricité pour les 0-3 ans, la mise en place de campagnes d'accompagnement des enfants vers l'école (*Trottibus, Mon école à pied, à vélo*), etc. Ces initiatives peuvent et doivent être multipliées.

À l'occasion de la Grande semaine des tout-petits, nous souhaitons que l'ensemble de la société québécoise reconnaisse l'importance de soutenir les municipalités pour repenser leur structure, leurs services et leurs aménagements ayant des répercussions sur la qualité des vies des tout-petits. Différents leviers comme les politiques familiales municipales (PFM) et l'accréditation *MAE* sont à la portée des municipalités, mais elles auront besoin que le CAMF leur donne les moyens d'investir pleinement cette nouvelle responsabilité sociale qui découle de leur rôle de proximité auprès des familles.

Mettons plus que jamais l'enfant au cœur de nos préoccupations.
Soyons tous pour les tout-petits!

Maires, mairesses et préfet signataires de la lettre *Municipalités amies des enfants*

Doreen Assaad
Mairesse, Brossard

Céline Avoine
Mairesse, Sainte-Perpétue-de-l'Islet

André Bellavance
Maire, Victoriaville

Eric Blanchard
Maire, Saint-Clément

Sylvie Beauregard
Mairesse, Cowansville

Pascal Bonin
Maire, Granby

Jules Bouchard
Marie, Saint-Nazaire

Simon Boucher
Maire, Sainte-Clothilde-de-Horton

Ghislain Brulé
Maire, Maddington Falls

Jocelyne Caron
Mairesse, Cap-Saint-Ignace

Jean-René Carrière
Maire, Saint-André-Avellin

Pierre Charron
Maire, Saint-Eustache

Réal Côté
Maire, Hébertville-Station

Martin Damphousse
Maire, Varennes

Marc Demers
Maire, Laval

Chantal Deschamps
Mairesse, Repentigny

Joé Deslauriers
Maire, Saint-Donat

Alan DeSousa
Maire, Ville Saint-Laurent

Luc Dostaler
Maire, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Claude Doyon
Maire, Saint-Fabien-de-Panet

Rosannie Filato
Conseillère de la Ville de Montréal pour le district de Villeray et Responsable du développement social et communautaire, de l'itinérance, de la jeunesse, de la condition féminine et des sports et loisirs au comité exécutif

Gilles Fortier
Maire, Princeville

Caroline Huot
Mairesse, Saint-Stanislas-de-Kostka

Pierre Lagacé
Maire, Saint-Ulric

Benoit Lauzon
Maire, Thurso

Diane Lavoie
Mairesse, Beloeil

Yves Lessard
Maire, Saint-Basile-le-Grand

Pierre Lessard-Blais
Maire, arrondissement de Mercier-Hochelaga, Ville de Montréal

Lisette Maillé
Mairesse, Austin

Jean Martel
Maire, Boucherville

Martin Murray
Maire, Saint-Bruno-de-Montarville

Ghislain Noël
Maire, Daveluyville

Marc Parent
Maire, Rimouski

Sylvie Parent
Mairesse, Longueuil

Jean-François Parenteau
Maire, arrondissement de Verdun, Ville de Montréal

Luce Périard
Mairesse, Notre-Dame-de-Ham

Suzanne Roy
Mairesse, Sainte-Julie

Paul Sarrazin
Maire, Sainte-Cécile-de-Milton

Alain St-Pierre
Préfet de la MRC d'Arthabaska et maire de Saint-Albert

Lise Trudel
Mairesse remplaçante, Saint-Léonard-de-Portneuf

Gaétan Vachon
Maire, Sainte-Marie

Louis Villeneuve
Maire, Bromont



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**

Prix du CAMF 2019

Vous pouvez dès maintenant déposer votre candidature !

Les *Prix du CAMF* apportent une reconnaissance publique à des actions ou des personnes qui ont un impact positif sur les familles, les enfants et les aînés. Ils s'adressent aux municipalités, MRC et à leurs partenaires (organismes ou individus).

Les *Prix* sont remis dans trois catégories distinctes :

1. initiatives municipales porteuses d'un soutien aux familles ;
2. initiatives municipales porteuses d'un soutien aux aînés ;
3. initiatives porteuses réalisées par un partenaire de la municipalité (individu ou organisme) ayant contribué au développement d'un milieu de vie favorable aux familles - **Nouveau!**

Les municipalités, MRC et leurs partenaires (organismes ou individus) sont invités à déposer leur candidature en ligne au www.camf.ca avant le **29 mars 2019!**



AVEZ-VOUS PENSÉ À VOS PLUS PETITS CITOYENS ?

Les municipalités ont les compétences et les pouvoirs pour influencer directement la qualité de vie des familles et permettre aux tout-petits de développer leur plein potentiel.

OFFRONS À NOS TOUT-PETITS DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES ÉDUCATIFS DE QUALITÉ !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un peu plus de



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (2017).

LES MUNICIPALITÉS PEUVENT AGIR !

La municipalité d'**Hébertville-Station** soutient financièrement l'organisme **La Cigogne** et lui offre des **locaux gratuits**. Cet organisme propose des **activités éducatives** animées par une éducatrice spécialisée pour les enfants âgés de 2 ans et demi à 5 ans. En plus de permettre la tenue d'activités favorables au développement des tout-petits, l'offre de locaux gratuits à des organismes peut permettre de revitaliser certains quartiers ou certaines installations municipales désertées.

OBSERVATOIRE
des tout-petits

tout-petits.org
facebook.com/observatoiredestoutpetits
twitter.com/Tout_petits

ENFANTS

ACCREDITATION

Granby



Année d'accréditation • 2018
Situation géographique • Montérégie
Nombre d'habitants • 68 410
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 12 225
Revenu familial moyen • 62 173 \$

INTENTIONS > De 2018 à 2021, la Ville de Granby s'est engagée à :

- 1 implanter le projet *Dans ma rue, on joue*;
- 2 offrir un programme d'accompagnement dans les camps de jour pour les enfants ayant des besoins particuliers;
- 3 soutenir l'implantation d'un centre de pédiatrie sociale en communauté en Haute-Yamaska.



**AVEZ-VOUS
VOTRE CODE D'ACCÈS?**

Devenez membre
du **CAMF!**

En devenant membre du **CAMF**, vous vous joignez à une organisation qui a le souci de représenter et d'appuyer ses membres auprès des principaux acteurs du *Penser et agir famille/âiné* du Québec.

Visitez le www.camf.ca/membres
pour avoir plus d'information sur les
cotisations annuelles.

RENOUVELLEMENT D'ACCREDITATION

Cowansville



Année d'accréditation • 2014/2018
Situation géographique • Montérégie
Nombre d'habitants • 13 656
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 2 790
Revenu familial moyen • 49 959 \$

INTENTIONS > De 2018 à 2021, la Ville de Cowansville s'est engagée à :

- 1 créer un comité jeunesse 12-17 ans et sonder les concertations existantes telles le conseil étudiant de l'école secondaire et les usagers de la Maison des jeunes;
- 2 participer au Grand défi Pierre Lavoie;
- 3 soutenir et encourager le projet *Pédibus*.



RENOUVELLEMENT D'ACCREDITATION

Québec



Année d'accréditation • 2010/2013/2018
Situation géographique • Capitale-Nationale
Nombre d'habitants • 531 902
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 99 060
Revenu familial moyen • 86 110 \$

INTENTIONS > De 2018 à 2021, la Ville de Québec s'est engagée à :

- 1 définir et mettre en œuvre des stratégies pour joindre et impliquer les jeunes, particulièrement les 12-17 ans, et mettre en place des mécanismes de communication efficaces pour les informer et assurer leur pleine participation citoyenne;
- 2 maintenir et consolider les partenariats avec les concertations locales et régionales qui se préoccupent des 0-5 ans;
- 3 maintenir la participation de la Ville dans les instances de concertations pertinentes et utiles à l'atteinte des objectifs;
- 3 maintenir une offre de service diversifiée et accessible pour les jeunes et leur famille.

Arrondissement Saint-Laurent



Année d'accréditation • 2011/2014/2017

Situation géographique • Montréal

Nombre d'habitants • 98 828

Nombre d'enfants (0-17 ans) • 25 465

Revenu familial moyen • 80 672 \$

INTENTIONS > De 2017 à 2020, l'Arrondissement Saint-Laurent s'est engagée à :

- 1 proposer une programmation pour les ados au Complexe sportif de Saint-Laurent et développer les activités du passeport de la semaine de relâche pour les 6-12 ans;
- 2 favoriser l'accès à la cour extérieure du Centre préscolaire en proposant annuellement un événement mobilisateur pour la petite enfance et la famille. Les acteurs du milieu petite enfance du territoire seront conviés à cet événement;
- 3 développer un partenariat avec le festival *Les petits bonheurs* afin de rendre l'art accessible aux tout-petits, et ce, en proposant diverses activités de développement par l'art.

Notre-Dame-de-Ham



Année d'accréditation • 2014/2018

Situation géographique • Centre-du-Québec

Nombre d'habitants • 411

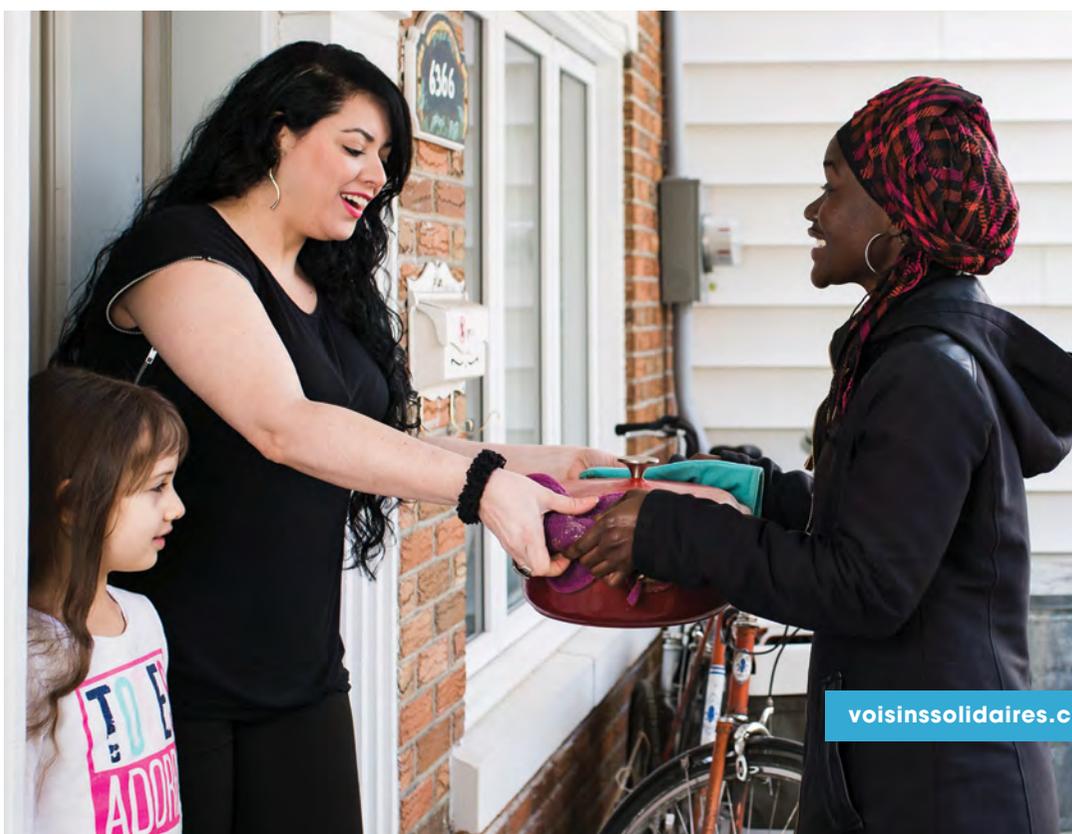
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 85

Revenu familial moyen • 53 708 \$

INTENTIONS > De 2018 à 2021, la Ville de Notre-Dame-de-Ham s'est engagée à :

- 1 favoriser la participation des enfants en répondant à leurs demandes soulevées dans le cadre de sondages;
- 2 mettre en œuvre des actions afin de valoriser et favoriser la réussite éducative des jeunes;
- 3 créer de nouveaux partenariats avec les ressources existantes afin de bonifier notre offre de service auprès des jeunes de 0-17 ans.

SOLIDAIRES, C'EST DANS NOTRE NATURE



voissinsolidaires.ca

Se serrer les coudes, ici on connaît ça.

Parfois par nécessité, souvent par plaisir.

Ces liens d'entraide avec les amis, la famille peuvent aussi se tisser avec nos voisins.

Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé qui célèbre ses 30 ans et qui est l'instigateur de la Fête des voisins propose une approche qui marie les petits gestes et les grandes idées.

Voisins solidaires, ou l'art de profiter des bons côtés d'être à côté.





Alexandre Lamarre,
Contenu et partenariats –
Promotion et prévention
en santé CAMF

PLANIFIER LA SANTÉ À L'ÉCHELLE MUNICIPALE

Depuis plus de 40 ans, de nombreux efforts de sensibilisation sur les saines habitudes de vie ont été déployés au Québec. L'importance d'adopter et de maintenir un mode de vie sain est largement reconnue. Les municipalités y contribuent au quotidien en créant des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie.

Vous avez déjà lu et entendu maintes fois ces mots clés assemblés dans cet ordre ou un autre. Ces concepts sont bel et bien reconnus. Ils sont utilisés dans plusieurs stratégies de sensibilisation. Mais, à quoi fait-on référence lorsque l'on parle de saines habitudes de vie, de santé ou de qualité de vie dans les municipalités ?

Des concepts pour se comprendre : qu'en est-il ?

Précisons d'emblée que les municipalités agissent sur beaucoup plus que l'activité physique et l'alimentation des citoyens. Il existe de multiples actions municipales qui influencent l'état de santé des citoyens. Écartons d'entrée de jeu celles qui visent à guérir les maladies, hors du champ de compétences municipales. Il est plutôt question des actions de promotion et de prévention en santé.

Le champ d'action est vaste. Pour nommer quelques exemples, notre état de santé peut-être déterminé par : notre revenu, notre éducation, notre emploi, notre logement, l'aménagement du territoire dans lequel on vit, notre réseau de soutien social, la qualité de l'air et de l'eau, les expériences vécues à la petite enfance ou les habitudes de vie.

Or, il est normal que le mot santé résonne davantage avec prestations de soins curatifs, médecins et urgence chez la plupart d'entre nous. Après tout, environ 98 % du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux est investi dans les activités liées aux soins et aux services.

À ce sujet, l'Association de santé publique du Québec recommande d'ajouter d'autres indicateurs pour mobiliser l'ensemble de la société. Par exemple, l'Indice canadien du mieux-être (ICM) suit les changements dans huit catégories

de la qualité de vie : dynamisme communautaire, participation démocratique, éducation, environnement, populations en santé, loisirs et culture, niveaux de vie et emploi du temps. Chaque catégorie est détaillée avec des dimensions et des indicateurs précis.

Ces indices précisent ce que peut représenter le bien-être ou la qualité de vie au-delà du traditionnel produit intérieur brut (PIB) qui est souvent la base de référence. Il n'en demeure pas moins que la qualité de vie est une référence très large, pouvant être utilisés au gré des tendances et voir même, devenir une sorte de fourre-tout.

Lorsqu'il est question d'agir sur les saines habitudes de vie, sur la santé ou sur la qualité de vie, un phénomène de multiplication des indicateurs est présent à l'échelle des municipalités et des MRC. C'est-à-dire que plusieurs méthodes d'observation, d'analyse et de planification coexistent. Certaines sont spécifiques à la santé, plusieurs autres sont alternatives et issues d'autres domaines. Nous pouvons penser aux indicateurs en développement durable, à ceux du développement social et du développement des communautés.

Le phénomène de multiplication d'indicateurs n'est pas sans raison. Les expériences qui se développent visent à répondre à de nouveaux besoins d'information. Force est de constater que les indicateurs proposés ne permettent pas toujours de se faire une image en phase avec la réalité dans laquelle la plupart des citoyens se trouvent. Alors, de nouvelles manières d'observer la communauté sont promues et expérimentées. Il existe aussi de nouveaux besoins d'observation des phénomènes sociaux et environnementaux, tant chez les acteurs municipaux que chez les autres organisations œuvrant dans ces domaines. Mais finalement, tous veulent améliorer la vie des citoyens dans leur communauté.

Face à cette surabondance d'initiatives, le risque est le développement d'une vision morcelée et d'un manque de cohésion. Néanmoins, cette démultiplication est utile. La diversité et la



spécificité de certains indicateurs nous permettent d'accroître notre compréhension des conceptions de la vie en société.

Le débat existe bel et bien, chez des acteurs de tout horizon, non seulement pour améliorer la santé et les habitudes de vie. Le passage à l'action est-il facilité en pensant la santé de manière transversale dans toutes nos décisions municipales ou plutôt, en identifiant quelques cibles précises? Qu'est-ce qui permet le mieux de prendre une série de bonnes décisions : le développement de politiques larges sur plusieurs domaines, dites parapluie ou intégrées, ou bien sur des projets spécifiques?

Difficile de trancher. Il est probable que les réponses se trouvent au centre, en équilibre, et soient multiples.

Agir

Un des défis est de rompre avec la recherche de réponse préfabriquée ou univoque. Le dépassement de la segmentation des réponses aux besoins des citoyens pourrait nous permettre de repenser les différentes facettes du développement et des impacts sur la santé.

Il est vrai qu'il est crucial de comprendre quoi faire, pourquoi le faire et comment le faire. Par ailleurs, les efforts pourraient être vains si la recherche de sens se fait à partir de méthodes simples dans des contextes complexes. Comme l'illustre Harold Jarcho dans ses travaux, un des grands défis est de réaliser que les environnements compliqués sont différents de ceux qui sont complexes. Ces derniers sont ceux dans lesquels les municipalités agissent au quotidien, avec leurs partenaires et les citoyens.

Dans un système complexe, il est déconseillé de trop ou de tout planifier. L'application de recette et d'outils spécifiques y est difficile, car les contextes sont différents, humains... et complexes! Il faut plutôt développer en continu nos pratiques émergentes. Ceci exige du temps, des expérimentations et des ajustements en continu. L'accompagnement de la part de partenaires et l'implication des citoyens sont alors gages de succès. Ils permettent de sonder, d'enquêter, d'observer ce qui se passe pour ensuite agir ensemble.

*Le Carrefour
action municipale
et famille a
produit trois
Fiche action
à l'intention des
municipalités
visant la mise
en œuvre de
mesures en faveur
des familles et
de leur santé.
L'une traite
d'agriculture
urbaine, l'autre
du jeu libre dans
la rue et la
dernière de
parcours actifs.*

Quelques références pour appuyer les actions municipales

Le Carrefour action municipale et famille a produit trois *Fiche action* à l'intention des municipalités visant la mise en œuvre de mesures en faveur des familles et de leur santé. L'une traite d'agriculture urbaine, l'autre du jeu libre dans la rue et la dernière de parcours actifs. Elles proposent des exemples de projets réalisés dans les municipalités, une méthode pour agir, des leviers et des ressources disponibles. Vous pouvez les consulter sur notre site Web.

Du côté de la santé publique, des *Évaluations d'impact sur la santé (ÉIS)* peuvent être réalisées pour soutenir la prise de décision des municipalités à partir de projets existants. L'évaluation contribue ainsi à bâtir des politiques municipales favorables à la santé. Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) a d'ailleurs lancé un appel d'intérêt aux municipalités afin que soient réalisées de nouvelles *ÉIS* dans l'ensemble du Québec. Le déploiement est à surveiller auprès des Centres intégrés en santé et services sociaux de vos territoires.

Finalement, André Thibault propose aux municipalités un plan de match concret AAA dans un article publié dans *Agora Forum* (vol. 4, n° 2, 2018). L'article est aussi disponible sous forme de bulletins (volume 16, numéro 3) sur le site Web de l'Observatoire québécois du loisir. La stratégie AAA, axée sur l'acquisition, le développement et le maintien d'habitudes de vie au quotidien, se décline ainsi:

- aménagement des milieux de vie;
- animation des milieux de vie;
- assouplissement des règles.



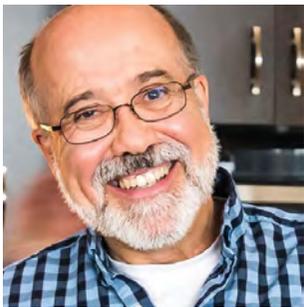


André Tourigny,
codirecteur de l'IVPSA

LA COLLABORATION: UN INGRÉDIENT ESSENTIEL POUR DIMINUER L'ISOLEMENT SOCIAL DES AÎNÉS



Annie Frappier,
coordonnatrice du plan
d'impact du Collectif, IVPSA



Bernard Duchesne,
conseiller en
communication, RQVVS



**Collectif aînés
isolement social**
ville de Québec

L'isolement social est un enjeu de santé publique majeur : le nombre de personnes touchées est élevé et les conséquences négatives diverses. Situation où les relations gratifiantes sont rares, l'isolement touche un aîné sur sept (15 %) et près d'un sur trois (30 %) serait à risque de le devenir (Keefe, 2006). De multiples facteurs individuels et environnementaux peuvent y contribuer (par ex. : transitions dont la retraite ou un déménagement, diminution de la mobilité, précarité financière, âgisme, manque de transport) (Bureau, 2017).

L'isolement social peut entraîner de nombreux effets aux plans physique, psychologique et social. Il peut augmenter le risque de mortalité (Holt-Lunstad, 2010) et celui de faire un AVC de 30 % (Valtorta, 2016). L'isolement social des aînés influence aussi négativement la collectivité : perte d'expertises, effritement des communautés, augmentation des coûts de santé et sociaux. Conséquemment, la société doit agir vigoureusement pour le contrer, et ce, dans l'intérêt de tous.

Un projet à Québec

Financé en partie par le programme *Nouveaux horizons pour les aînés*, le *Collectif aînés isolement social ville de Québec* regroupe quatre organismes agissant ensemble pour diminuer l'isolement social des aînés : le Centre d'action bénévole du Contrefort, Accès transports viables, le Réseau Villes et Villages en santé (RQVVS) et l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA). De concert avec les organismes de Québec, le Collectif vise à informer différents publics, à mettre en action la communauté et à agir sur les environnements physiques et sociaux. Par le développement d'une synergie durable, le projet de trois ans (2016-2019) favorise la création des milieux de vie inclusifs, sécuritaires et solidaires. Les collaborations établies dès sa création avec les administrations publiques locales (Ville et arrondissements) et avec le milieu de la santé et des services sociaux ont été un atout pour la mise en place des activités et pour sensibiliser les décideurs aux conséquences de ce phénomène.

Projet d'innovation sociale, le Collectif s'est inspiré d'un modèle (Jopling, 2015) qui souligne l'importance d'agir localement, de façon concertée, à la fois auprès des individus

et des environnements. Tout d'abord, en assurant la présence de **services de base** permettant d'aller à la rencontre des personnes isolées, de comprendre leurs besoins et de les accompagner vers les services appropriés. Les huit travailleurs de milieu du service *Aînés-nous à vous aider!* repèrent des aînés isolés et font le pont entre leurs besoins et les ressources.

Il faut aussi s'assurer d'offrir un éventail d'activités de participation sociale (**interventions directes**), vers lesquelles les personnes peuvent être dirigées. Ces activités permettent de créer des liens, d'entretenir les relations existantes et de changer les perceptions. Le projet *L'isolement social n'est pas une fatalité!* œuvre pour changer le regard que les aînés portent sur eux-mêmes et celui que la société leur renvoie. Il cherche aussi à sensibiliser la population aux avantages de la participation sociale (facteur de protection) et renforce le sentiment d'appartenance à la communauté.

Pour que les personnes puissent accéder aux activités et aux services, il importe également que des **services « passerelle »** pertinents soient offerts. Le rôle de ces services est de contribuer à la mobilité des personnes — pour qu'elles se déplacent vers les lieux de participation — et de faciliter l'accès aux outils de communication informatisés — afin qu'elles puissent trouver l'information et communiquer virtuellement avec leurs proches et avec les institutions (par ex. sites gouvernementaux). La littératie de la population ciblée doit aussi être prise en compte lors des communications diffusées par voie électronique et papier. *TanGo* (formations, marches exploratoires, etc.) est un projet qui vise à favoriser la mobilité autonome des personnes âgées de 60 ans et plus, facilitant ainsi leur participation. Le Collectif dirige aussi un projet visant à faciliter l'accès aux outils informatisés.

Finalement, les **environnements sociaux et physiques** doivent être propices à la participation sociale des aînés. Il est ainsi important de véhiculer une image positive du vieillissement et de lutter contre l'âgisme qui contribue à freiner la participation sociale. La création de quartiers inclusifs, propices aux interactions, contribue à la création d'environnements favorables. *Nos aînés au cœur du voisinage* mise sur l'approche *Voisins solidaires* pour accompagner les milieux de vie (*voir encadré*).



L'isolement social nuit à la santé et la qualité de vie. Les villes et municipalités peuvent contribuer à le diminuer en rendant les environnements physiques et sociaux les plus favorables possible à la participation sociale, en facilitant la mobilité des personnes et les interactions (milieux accueillants et accessibles). Cela nécessite aussi un effort de collaboration et de concertation afin d'agir efficacement dans des zones plus à risque. Il apparaît aussi important d'investir dans les services facilitant l'intégration des aînés, tels que les bibliothèques.

La variété des interventions proposées par le Collectif et son approche multisectorielle permettent d'adresser la complexité et la diversité des facteurs qui contribuent à l'isolement. Cette collaboration permet de favoriser l'efficacité des interventions, tout en évitant les doublons de services. 

Bibliographie

BUREAU, G., CARDINAL, L., CÔTÉ, M., GAGNON, É., MAURICE, A., PAQUET, S., ROSE-MALTAIS, J. et TOURIGNY, A. (2017). *Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes aînées isolées socialement: une trousse d'accompagnement*. Québec: FADOQ - Régions de Québec et Chaudière-Appalaches (FADOQ - RQCA).

JOPLING, K. (2015). «Promising approaches to reduce loneliness and isolation in later life». London, *AgeUK*, 67 p.

HOLT-LUNSTAD, J., SMITH, T. B. et LAYTON, J. B. (2010). Social relationships and mortality risk: a meta-analytic review. *PLoS Med*, 7(7), e1000316. [doi:10.1371/journal.pmed.1000316](https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1000316)

VALTORTA, N.K., KANAAN, M., GILBODY, S. et al. «Loneliness and social isolation as risk factors for coronary heart disease and stroke: systematic review and meta-analysis of longitudinal observational studies». *Heart Published Online First*: 18 avril 2016. [doi:10.1136/heartnl-2015-308790](https://doi.org/10.1136/heartnl-2015-308790)

KEEFE, J., ANDREW, M., FANCEY, P. et HALL, M. (2006). *Final Report: A Profile of Social Isolation in Canada*. Submitted to the Chair of the F/P/T Working Group on Social Isolation.

Voisins solidaires: le Québec tissé serré

Le bon voisinage profite à tous. Il réduit l'isolement des aînés et participe au vieillir chez soi. Il contribue au sentiment d'appartenance, au civisme, à la sécurité des milieux, à l'inclusion des immigrants, à l'émergence de relations interculturelles enrichissantes ainsi qu'à la qualité de vie des familles et des personnes vulnérables. Bref, on aurait tort de se priver du potentiel des liens de voisinage.

Mille exemples peuvent être cités. À Saint-Germain, la Fête des nouveaux arrivants et des nouveau-nés attire une population croissante chaque année. Tout près de là, au Kamouraska, la Fête des voisins de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est devenue un événement incontournable. Des gens de partout convergent vers Mont-Carmel pour participer à la fête du village. Son parc municipal invite au bon voisinage en accueillant des activités intergénérationnelles de plein air qui lient les jeunes du camp de jour aux aînés du Club de marche.

Voisins solidaires facilite les choses

Proposée par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS), l'approche *Voisins solidaires* facilite grandement les choses. Ses artisans offrent une expertise-conseil pour aider les acteurs locaux et municipaux à s'approprier la démarche et à identifier les champs d'action à leur portée. Ils proposent enfin des outils de communication pour aider les communautés à mettre en œuvre *Voisins solidaires*.

Voisins solidaires est une réponse simple, à la portée de chaque milieu et qui s'accompagne d'un soutien concret permettant de créer des voisinages en santé favorables à l'entraide où le sens de la communauté est ravivé.



ON JASE-TU?

Ensemble, luttons
contre l'isolement social
des aînés!

Le 4 mai 2019, participez
à On jase-tu?
avec votre municipalité.

Toutes les infos à onjasetu.ca

Depuis la dernière édition du magazine, beaucoup de municipalités, petites et grandes, ont lancé leur politique familiale et MADA. Voici quelques-unes d'entre elles et quelques mesures tirées de leur plan d'action.

Girardville (PFM/MADA)

(Saguenay-Lac-Saint-Jean)

1 083 habitants

- Sécuriser les jeux d'eau en installant une clôture
- Publiciser le projet domiciliaire
- Assurer le suivi du projet de construction de garderie qui souhaite intégrer des jeux accessibles pour les enfants de tous âges
- Mise en place d'un bottin des ressources pouvant offrir des cours sur l'ensemble du territoire



Sutton (PFM/MADA)

(Montérégie) 4 070 habitants

- Consolider l'offre de transport intra et extraville déjà existante (non gérée par la Ville) et la faire connaître à la population
- Réunir les jeunes familles dans un groupe de discussion pour cibler leurs besoins en matière d'habitation
- Réaliser un projet pilote de loisirs intergénérationnels
- Diffuser les séances du conseil municipal en utilisant de nouveaux moyens de communication

Kiamika (PFM)

(Laurentides) 775 habitants

- Veiller à ce que tous les services municipaux travaillent en concertation avec les travaux publics pour optimiser les interventions faites sur le territoire, et ce afin de favoriser les déplacements actifs
- Ajouter des panneaux d'interprétation au sentier pédestre et les adapter aux familles
- Collaborer à la restauration de la cour d'école de concert avec l'administration scolaire
- Créer un album illustré pour découvrir le village



Lac-Brome (MADA)

(Montérégie) 5 617 habitants

- Assurer la disponibilité d'un service de taxi accessible et abordable sur le territoire de Lac-Brome
- Privilégier un aménagement facilitant les déplacements des personnes à mobilité réduite lors de la réfection des trottoirs (suivre les normes du *Plan de déplacement de Lac-Brome*: largeur, avancée de trottoir, etc.)
- Explorer et encourager le développement de l'habitation abordable, particulièrement pour les unités locatives
- Organiser des activités intergénérationnelles qui mettent en valeur l'expertise et l'expérience de nos aînés

Chelsea (PFM/MADA)

(Outaouais) 7 061 habitants

- Poursuivre la sensibilisation auprès des promoteurs immobiliers au besoin d'une plus grande variété de logements
- Soutenir et encadrer la mise sur pied d'un réseau de bénévoles centralisé
- Lors de la réfection des bâtiments, adapter les bâtiments pour les personnes à mobilité réduite (au-delà de l'essentiel prescrit par la loi)
- Mettre sur pied des occasions de rencontres animées pour les aînés et les proches aidants, incluant l'accès à des ordinateurs et à des informations sur les services existants



Saint-Mathieu-de-Beloëil (MADA)

(Montérégie) 2 899 habitants

- Développer des ententes de collaboration intermunicipale pour l'accès à des activités non offertes par la municipalité
- Désigner un membre du personnel à titre de personne ressource pour les aînés
- Élaborer un plan de développement durable du territoire incluant la mise en place de sentiers de marche et de pistes cyclables rendant accessible la nature environnante de Saint-Mathieu-de-Beloëil
- Mettre en place une activité de mise en valeur du patrimoine individuel et collectif



Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (PFM/MADA)

(Bas-Saint-Laurent) 45 habitants

- Favoriser la participation des jeunes dans le développement d'une offre de service leur étant destiné
- Assurer la pérennité des commerces et entreprises touristiques locales
- Briser l'isolement et minimiser les contraintes des résidents durant la période de desserte maritime en traversier
- Sensibiliser les résident(e)s et les personnes en visite aux richesses naturelles de l'île et à sa protection sous toutes ses formes

Dolbeau-Mistassini

(PFM/MADA)

(Saguenay-Lac-Saint-Jean)

14 284 habitants

- Offrir des activités diversifiées et abordables dans le cadre des journées pédagogiques et de la relâche scolaire
- Investir des efforts en matière d'embellissement, favoriser l'utilisation de végétaux et la réduction des îlots de chaleur dans l'aménagement extérieur des bâtiments publics
- Légiférer afin de permettre la construction de maisons intergénérationnelles sur le territoire de la municipalité
- Adopter des politiques en matière de communication, d'éditorial et de médias sociaux

Normandin (PFM/MADA)

(Saguenay-Lac-Saint-Jean)

3 172 habitants

- Instaurer une mécanique lors des périodes d'inscription aux activités pour offrir de l'équipement sportif à faible coût (bazar)
- Améliorer le traçage d'espaces de stationnement et le marquage routier pour améliorer la sécurité dans la zone scolaire
- Aménager une aire de stationnement incitative au covoiturage
- Maintenir la politique de tarification des camps de jour en fonction de la réalité et des besoins des familles d'aujourd'hui (monoparentalité, familles recomposées, bas revenu, etc.)

Thetford Mines (PFM/MADA)

(Chaudière-Appalaches)

25 649 habitants

- Encourager la rénovation des résidences sur le territoire
- Poursuivre le partenariat avec le marché IGA pour la distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie
- Mettre en place un système de prêt de matériel dans les parcs afin de favoriser la pratique libre d'activités de loisir telles que ballons, balles et raquettes
- Mettre en place un programme d'aide financière permettant aux organismes de développer des activités culturelles adaptées à toutes les générations

DES PIONNIERS

Notre équipe des accompagnateurs-formateurs a été constituée, il y a déjà plus de quinze années. Ils n'étaient que sept au départ. Aujourd'hui, ils sont plus de vingt à accompagner les municipalités et MRC dans l'adoption de politiques familiales municipales et de la démarche *Municipalité amie des aînés*. Leur expertise individuelle a façonné, au fil du temps, le modèle d'accompagnement initialement développé. Ces hommes et ces femmes se sont engagés indéfectiblement et avec un professionnalisme hors pair. Ils ont mis à profit leurs compétences auprès des élus, des fonctionnaires et de leurs partenaires pour l'amélioration de la qualité de vie des familles, du nouveau-né à l'aîné. Six d'entre eux nous quitteront en cours d'année 2019. Leur expérience cumulée et acquise au sein des municipalités se veut un véritable héritage qui trace la voie pour la relève.

Pour ce billet du formateur, nous avons décidé de leur laisser l'opportunité de témoigner de leurs expériences.

Jean-Pierre Lamoureux

J'ai eu le bonheur d'accompagner des municipalités pendant près de 16 ans au nom du Carrefour, un travail que j'ai vivement apprécié et qui m'a toujours nourri. Mon rôle a permis à des membres de comités municipaux de pilotage de réaliser une démarche porteuse de sens à l'égard de la situation des parents, des enfants, des adolescents et des aînés dans leur communauté. Une grande fierté personnelle et professionnelle m'habite à cet égard, surtout quand on connaît mon engagement et ma passion pour la cause des familles.

Je remercie particulièrement Jacques Lizée de m'avoir invité à rejoindre l'équipe du Carrefour en 2003, avec qui j'ai pu développer une belle complicité. Je rends hommage aux membres de la permanence pour leur soutien professionnel et leur support indéfectible dans les démarches qui m'étaient confiées. Je salue chaleureusement les formateurs et les formatrices qui, bien plus que des collègues, sont devenus, au fil des rencontres et de soupers mémorables, de véritables amis.

Après ces années passées avec le Carrefour et auprès des municipalités, je quitte malgré mon intérêt encore bien vivant pour ce rôle d'accompagnateur, surtout pour prendre soin de ma santé et poursuivre mon chemin avec ma douce épouse, Louise, et ma famille.



De gauche à droite : Paul Thibault, Yves Cyr et Sylvain Hénault.
Absent sur la photo : Jean-Pierre Lamoureux.

Sylvain Hénault

Être formateur auprès des municipalités du Québec constitue un privilège. D'entrée de jeu, mentionnons le plaisir de côtoyer des personnes, élus, citoyens et fonctionnaires, dont la motivation à améliorer le sort des familles et des aînés est profonde et sincère. Ce sens des valeurs, pleinement ancré dans le terreau régional, constitue à n'en pas douter une solide garantie de résultat. Ainsi, la pérennité des actions retenues favorise le maintien des aînés au cœur de leur milieu de vie et la rétention des familles, actrices du développement harmonieux de leur environnement.

Être formateur, c'est aussi avoir la possibilité de partager, et de faire partager, des expériences novatrices et enrichissantes qui, souvent, contribuent à l'enrichissement collectif de la société. À titre d'exemple, la réalisation d'un parc adapté, répondant aux besoins réels des familles et des

aînés, ou encore la bonification de l'offre culturelle par les bibliothèques permettent l'accessibilité aussi bien aux plus démunis qu'aux mieux nantis.

Enfin, être formateur, c'est le sentiment de contribuer à l'émergence du concept de démocratie participative dans nos municipalités. Une meilleure écoute des besoins des familles et des aînés par des élus conscients des enjeux de proximité contribue à une réponse et à des services mieux adaptés.

C'est dans ce contexte que le Carrefour action municipale et famille donne l'opportunité aux municipalités et MRC d'obtenir les outils utiles à la réalisation de leurs politiques familles et aînés.

REMARQUABLES!



Paul Thibault

Après avoir accompagné plus de 25 villes et villages en Estrie et en Montérégie, je me trouve chanceux d'avoir rencontré des centaines de personnes engagées et motivées à rendre leur municipalité plus accueillante pour les familles et les aînés.

Je vous remercie de m'avoir accueilli, associé, écouté et enduré et d'avoir ri et réfléchi parfois avec effort mais toujours avec succès.

J'ai parcouru des kilomètres et des kilomètres, le jour et le soir par beau et mauvais temps. Je me souviens d'une RQF qui me disait après chaque rencontre au moment où je prenais la route : attention aux chevreuils ! Je me souviens d'un soir de tempête où j'ai perdu la route.

Je me souviens d'un maire qui m'a dit à la suite de la tenue d'une séance de consultation publique : si on faisait ça plus souvent, nous aurions de meilleurs projets et les citoyens comprendraient mieux les enjeux.

Un jour, un ami me demande : pourquoi fais-tu ça ? De lui répondre, parce que je rencontre des gens exceptionnels qui marquent l'avenir de leur milieu et aussi parce que je préfère faire partie du téléroman plutôt que de le regarder à la télévision.

Je suis heureux d'avoir fait partie des plus belles troupes de théâtre dans les plus belles villes et beaux villages du Québec. *Une chance qu'on s'a*, parce que le Québec serait moche et sans personnalité. Amitiés.

Yves Cyr

Accompagnateur et formateur au CAMF depuis le tout début, j'ai eu l'honneur, le plaisir et le privilège d'accompagner une dizaine de MRC et plus de 100 municipalités. L'objectif ultime de ma tâche était d'aider celles-ci à se doter d'une politique familiale et d'être reconnue comme *Municipalité amie des aînés*. Pendant toutes ces années, j'ai porté avec fierté la mission du CAMF. À ce titre, j'espère sincèrement avoir contribué à intégrer le *penser et agir famille* dans la vision municipale et d'en faire un gage de qualité pour les communautés et les familles.

Avant de rejoindre les rangs du CAMF, j'ai eu la chance d'avoir été conseiller municipal et maire de Mont-Laurier. Cette expérience à titre d'élu m'a grandement servi dans mon rôle d'accompagnateur. Elle m'a, entre autres, permis de faire une bonne lecture du milieu, d'adapter mon accompagnement en fonction des besoins exprimés par les élus et les fonctionnaires et de dégager avec l'ensemble des acteurs de la communauté une vision concertée du *penser et agir famille*.

Au cours de ces trente années, j'ai été témoin de nombreux changements au sein des municipalités. Au tout début, la politique familiale était un concept plutôt abstrait pour les élus et les fonctionnaires qui étaient habitués à jouer un certain rôle auprès de leur population. Au fil des années, ce rôle a grandement évolué. Aujourd'hui, ces mêmes élus et fonctionnaires se voient confier des mandats dans une foule de domaines allant du déneigement des rues à l'organisation des loisirs en passant par la lutte à la pauvreté. Et ce ne sont là que quelques exemples. Ces changements ont permis à la PFM de devenir un levier de changement capable de rallier une communauté dans un très grand nombre d'enjeux.

J'en ressors satisfait avec le sentiment d'avoir, à ma façon, été un agent de changement auprès du monde municipal. Ce fut un honneur de faire partie de cette belle expérience. Je conserve une pensée spéciale pour mon mentor, le père du CAMF, monsieur Jacques Lizée et je profite de l'occasion pour saluer Lise Lefebvre, une collègue du début.

Nous désirons également souligner le départ d'Alvin Doucet, formateur de longue date qui figure parmi les premiers formateurs à rejoindre les rangs du CAMF ainsi que le départ de Rénald Boucher qui parcourt les municipalités de la Gaspésie depuis maintenant 10 ans.

Merci à vous tous pour votre apport important au rayonnement du CAMF et au *penser et agir famille*, et ce partout au Québec!



REPENTIGNY

Entrevue avec **M^{me} Chantal Deschamps**,
maire de Repentigny, préfète de la MRC de
L'Assomption.



M^{me} Chantal Deschamps, maire de Repentigny,
préfète de la MRC de L'Assomption.



Vous êtes reconnue au Québec ainsi qu'à l'international pour votre vision novatrice en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi ce dossier vous interpelle en tant qu'élue ?

Comme mairesse de la Ville de Repentigny, j'ai la responsabilité de contribuer au bien-être de ma collectivité en répondant de façon concrète aux attentes de ma population, afin de favoriser la création de milieux de vie de qualité et inclusifs. D'autant plus que notre ville a atteint sa maturité, en nous laissant ainsi l'occasion de redynamiser certains de nos espaces, tout en prenant soin de ne pas les dénaturer.

Dans ce contexte, j'ai développé avec l'administration municipale et nos partenaires une vision ambitieuse pour faire de notre territoire un milieu de vie au service de l'humain afin de nous assurer que les nouveaux aménagements soient réalisés en harmonie avec le paysage urbain. En ce sens, nous avons mis de l'avant des actions ciblées capables de générer des impacts positifs et durables pour nos citoyens. Parmi celles-ci, il y a bien entendu la revitalisation de notre centre-ville qui mise sur la culture et l'innovation pour générer des emplois, mais aussi pour créer un noyau de services de proximité tels que des boutiques et des restaurants ainsi que des activités de divertissement et de détente. Je pense à l'Espace Culturel qui est résolument en train de prendre forme, notamment avec notre Centre d'art Diane-Dufresne dont la renommée s'étend aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, ou encore à notre future salle de spectacle Alphonse-Desjardins. À cela, s'ajoute nos projets qui se rattachent au majestueux fleuve Saint-Laurent tels que notre parc-plage et nos croisières patrimoniales qui permettent à nos citoyens de se connecter avec ce milieu de vie naturel unique.

Avez-vous eu de la difficulté à convaincre les membres du conseil d'adhérer à votre vision ?

La mise en œuvre du projet de développement et de la revitalisation du centre-ville a nécessité de ma part de préciser et d'encadrer les orientations et les choix stratégiques à toutes

les étapes du processus. Pour y arriver, il était nécessaire d'obtenir une adhésion chez les élus du conseil de ville, mais également auprès de la direction générale, des gestionnaires municipaux ainsi que celle des forces vives du milieu. D'ailleurs, je suis privilégiée de pouvoir compter sur une équipe politique et administrative ainsi que sur des partenaires qui ont un attachement sincère et profond à notre Ville. Dans cet esprit, la concertation et la mobilisation de tous les intervenants locaux ont joué un rôle déterminant dans la réussite de ce projet.

Comment s'inscrit l'urbanisme dans l'amélioration de la qualité de vie des familles à Repentigny et quel rôle y joue la Ville (leader, partenaire, etc.) dans le développement d'un milieu favorable aux familles ?

Les jeunes familles décident de s'établir à Repentigny en raison de son milieu sécuritaire, l'abondance de ses espaces verts, sa vie culturelle forte ainsi que la variété de ses services. Plus encore, elles cherchent un environnement où les aménagements s'harmonisent à leur mode de vie et correspondent donc à leurs besoins. C'est là que l'art de planifier prend toute son importance. Cette planification doit par contre, favoriser la responsabilité et l'engagement des citoyens à l'égard de leur milieu. C'est pourquoi la consultation citoyenne est un élément clé de notre développement urbain. Cette façon de faire définit l'essence même de ce que doit être un gouvernement de proximité, soit celle de permettre à ses citoyens de prendre part aux décisions qui concernent directement leur environnement local.

Pouvez-vous nous parler des trois projets inclusifs et innovants qui vous ont valu d'être finaliste au Prix international de Guangzhou en Chine pour l'innovation urbaine ? Par exemple, d'où sont issus ces projets et quels services de la Ville ont été mis à contribution ?

D'abord, je dois dire que ce fut un réel bonheur et un grand honneur d'avoir participé à cet événement d'envergure internationale pour démontrer d'abord le savoir-faire repentignois, mais aussi les valeurs qui nous définissent comme Ville.



Centre-ville de Repentigny

Les trois projets qui nous ont permis de nous distinguer en raison de leur caractère novateur et inclusif sont les suivants :

- le **Carrefour informationnel et social** qui rend possible l'accès aux services institutionnels et communautaires pour ceux qui ont des difficultés de langage, des limitations fonctionnelles ou qui ne sont pas en mesure d'obtenir un soutien de base grâce au système général de référence (assistance téléphonique et Web). Dirigé par notre Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, ce projet a fourni jusqu'à présent une assistance personnalisée à près de 400 personnes confrontées à des problèmes et à des situations complexes.
- Initié par notre Service des arts, de la culture et des lettres, le **Créalab** a quant à lui créé, au sein de la bibliothèque municipale, un nouvel environnement vivant et convivial pour les jeunes. Ce laboratoire multimédia donne accès aux technologies numériques pour la création de vidéos, de photos, de musique et de design 3D. Depuis son ouverture, il a généré plus de 20 000 entrées d'adolescents, organisé des ateliers pour plus de 1 500 étudiants et attiré 300 jeunes entrepreneurs.
- Finalement, **mes services municipaux** offrent à la population en général, grâce à une application cartographique interactive développée par notre division de géomatique, un meilleur accès à des informations utiles sur les activités et services municipaux au niveau du quartier.

Ces projets sont-ils issus d'un processus de participation citoyenne ?

Dans le cas du Carrefour informationnel et social, il fait suite à une série de consultations menées auprès des citoyens, des organismes et des institutions qui ont permis de constater un besoin d'information et d'accompagnement chez les aînés ainsi que chez les clientèles les plus vulnérables.

Concernant le **Créalab**, celui-ci met en lumière l'implication des jeunes Repentignois qui en sont les plus grands utilisateurs. Dès l'annonce de ce projet, ils ont été partie prenante du

processus de décision grâce à la création d'un « conseil des ados ». Ainsi, ils ont pu donner leurs idées pour orienter l'évolution du projet de manière à ce que le lieu réponde à leurs attentes.

Tandis que pour mes services municipaux, la Ville de Repentigny en a pris le leadership avec le souci de répondre directement et concrètement aux besoins de ses citoyens.

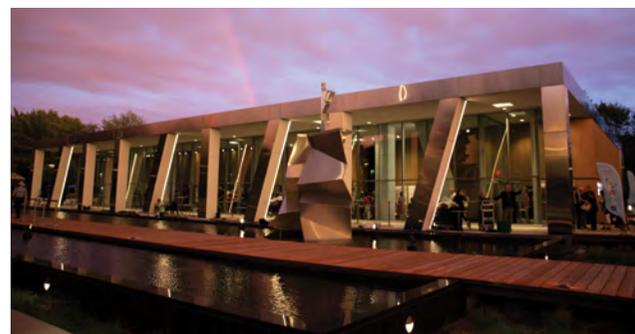
Quelle est votre vision pour Repentigny en matière d'aménagement et d'urbanisme dans les années à venir ?

Cette vision de vouloir réinventer le paysage urbain de Repentigny s'inscrit dans une perspective de développement durable, en plus d'y être animée par la volonté de favoriser l'appropriation des espaces publics par la population.

À cet égard, la mise en œuvre de notre plan stratégique de développement 2018-2022 jumelé à celui de notre plan d'urbanisme constituent nos outils de planification qui nous permettent de soutenir des initiatives de redéveloppement urbain et de poursuivre la mise à niveau de nos équipements et infrastructures, tout en y intégrant les enjeux environnementaux et d'écocitoyenneté.

L'objectif, ici, c'est de concrétiser un milieu de vie où la nature, l'urbanisation et le milieu agricole cohabitent et interagissent. L'émergence d'une Ville à haut niveau de services avec un territoire toujours plus accessible et plus attractif répond à un impératif de proximité. C'est le modèle urbain au service de l'humain. Et c'est dans ce modèle que Repentigny continuera à puiser ses façons de faire.

Cette vision de vouloir réinventer le paysage urbain de Repentigny s'inscrit dans une perspective de développement durable, en plus d'y être animée par la volonté de favoriser l'appropriation des espaces publics par la population.



31^e colloque

Surveillez la
programmation
en ligne au

www.camf.ca

Rendez-vous annuel des élus municipaux
et des acteurs de la politique familiale municipale
et de la démarche *Municipalité amie des aînés!*

Agissons ensemble!

La **MRC du Domaine-du-Roy**
vous recevra les **29, 30 et 31 mai 2019!**